

LE CABINET BRIAND DEVANT LES CHAMBRES

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE LUE ET LES INTERPELLATIONS AJOURNÉES, LES DÉPUTÉS ONT ÉTÉ SAISIS DES PROJETS FINANCIERS

La commission des finances a aussitôt délibéré ; elle a approuvé les mesures proposées par le gouvernement, et la Chambre, réunie à 22 h. 40, a immédiatement ouvert la discussion, qui s'est poursuivie toute la nuit

Le gouvernement a pris contact avec le Parlement hier après-midi dès le retour à Paris de M. Aristide Briand.

La déclaration a été lue, selon l'usage, au Palais-Bourbon par le président du Conseil et au Sénat par le garde des Sceaux. Selon l'usage, le président de la Chambre a donné également connaissance des nombreuses interpellations reprises ou déposées depuis la constitution du cabinet Briand. Mais, contrairement à l'usage, M. Briand a demandé l'ajournement de toutes les interpellations pour permettre aux Chambres de délibérer sur le projet « d'inflation résorbée » établi par M. Louchet et approuvé par le conseil des ministres de lundi dernier. L'Assemblée, malgré une protestation des communistes, mais avec l'acquiescement de M. Léon Blum au nom des socialistes, a répondu à l'appel du chef du gouvernement en adoptant la procédure réclamée par celui-ci. Et ainsi, pour la première fois peut-être depuis la fondation de la République, aucun débat suivi d'un vote ne s'est produit aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle.

M. Louchet a alors déposé le projet contenant les mesures fiscales indiquées plus loin, ainsi que l'autorisation, pour la Banque de France, d'élever le plafond avancé de six milliards et demi. Ce projet a été renvoyé à la commission des finances. Celle-ci l'a examiné sans perdre une minute et, à 22 h. 40, la Chambre a été appelée à statuer sur les projets gouvernementaux, légèrement amendés par la commission. La discussion s'est poursuivie toute la nuit.

Quant au Sénat, après avoir reçu communication de la déclaration du président, il s'est ajourné à cet après-midi pour l'examen des projets financiers.

EN ATTENDANT

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL

Les divers groupes politiques de la Chambre se sont réunis avant la séance pour déterminer leur attitude au cours de celle-ci.

Tous les groupes : socialistes, radicaux socialistes, républicains socialistes, républicains de gauche, gauche républicaine, démocrates, union républicaine démocratique se sont également prononcés pour le renvoi des interpellations, et d'autre part, ont réservé leur décision en ce qui concerne le projet financier jusqu'à l'examen auquel ils procéderont séparément dans le courant de la soirée.

M. BRIAND EST ACCLAMÉ A LA GARE DU NORD

M. Briand trouva à la gare du Nord, où son train l'amena à 15 h. 30, plusieurs milliers de personnes qui, pour l'acclamer, avaient envahi les pas-perdus et la cour d'arrivée. Sur la place, une foule nombreuse stationnait également, malgré la pluie.

Le président du Conseil fut salué d'abord par les diplomates, les ministres et les hauts fonctionnaires ; il se fit alors vers la sortie, escorté par une véritable cohue, respectueuse et enthousiaste et, quand il parut sur la place, dans sa limousine, avec MM. Guist'hau, Louchet et Peycelon, une longue clameur courut sur son passage :

— Vive Briand ! Vive la paix.

MÊMES APPLAUDISSEMENTS A SON ARRIVÉE AU PALAIS-BOURBON

La lecture de la déclaration ministérielle et la prévision du débat financier avaient attiré une nombreuse assistance au Palais-Bourbon.

Bien avant l'ouverture de la séance, galeries et tribunes sont comblées.

Quand M. Herriot s'assied dans le fauteuil présidentiel, nombre de députés sont déjà à leurs bancs. Des groupes animés se forment. Dans l'hémicycle, les travées se garnissent promptement.

Dès que M. Aristide Briand pénètre dans la salle, suivi de MM. Louchet, Paul Jourdain, de nombreux députés du centre, de la gauche et du centre droit, debout, applaudissent longuement.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. Briand donne aussitôt lecture de la déclaration ministérielle.

Le gouvernement qui se présente devant vous s'est constitué pour faire face sans délai aux difficultés de l'heure présente. La situation est aujourd'hui particulièrement grave. Mais elle ne saurait entraîner aucune conséquence fâcheuse si le gouvernement peut s'appuyer sur la confiance du pays tout entier et sur la collaboration effective des deux Chambres.

La composition même du ministère est la meilleure démonstration qu'il n'y a pas, qu'il n'y aura pas solution de continuité dans notre vie républicaine, et l'accord intervenu entre ses membres sur l'essentiel d'un programme de redressement financier, et de paix doit permettre au gouvernement de passer des controverses, aujourd'hui épuisées, aux actes nécessaires.

La question financière

Face aux échéances que nous ont léguées la guerre et ses suites, pour-
retrouver son plein essor, que de fran-

LES MESURES FISCALES PROPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT

- 1° Tous les impôts de 1925 et des années antérieures, non encore acquittés, devront être payés avant le 31 décembre 1925 ; après cette date, ils seront majorés d'un dixième.
 - 2° Les impôts de 1925 seront majorés dans les proportions suivantes :
 - Contributions foncières sur les propriétés bâties ou non bâties : 50 0/0.
 - Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux : 50 0/0.
 - Redevance des mines : 100 0/0.
 - Impôt général sur le revenu : 20 0/0.Ces majorations seront exigibles à partir du 1^{er} janvier 1926 et devront être payées avant le 1^{er} mars 1926, sous peine d'une augmentation d'un dixième.
 - 3° Sont également majorés de 50 0/0 les impôts :
 - a) Sur les revenus et tous autres produits des valeurs mobilières françaises et des valeurs mobilières étrangères ;
 - b) Sur les lots et les primes de remboursement ;
 - c) Sur les tantièmes des administrateurs.Est majoré de 50 0/0 pour 1925 le droit de transmission auquel sont assujettis :
 - a) Les titres au porteur d'actions et d'obligations françaises ;
 - b) Les titres nominatifs ou au porteur étrangers ;
 - c) Les droits incorporels visés à l'article 24 de la loi du 28 décembre 1922.A titre exceptionnel, pendant l'année 1926, la taxe de 18 0/0, établie par l'article 77 de la loi du 13 juillet 1925 sur le revenu des valeurs étrangères non abonnées, ainsi que des titres de rente, emprunts et autres effets publics des gouvernements étrangers, est fixée à 25 0/0 sans décimes.
- Toutes ces majorations devront être acquittées en deux mois sous peine d'une nouvelle majoration de 10 0/0.

chise et de sécurité, le gouvernement considère que le moment est venu pour lui de prendre, sous sa responsabilité, avec votre assentiment, les mesures immédiates qui doivent assurer le cours régulier des services publics en sauvegardant le développement normal de l'économie nationale.

Nous nous inspirons pour cela des indications qui nous ont été données par les débats d'hier et par les exigences de la situation actuelle. D'ores et déjà, nous avons résolu de vous demander de voter les mesures qui permettront d'éviter de recourir à la consolidation d'une partie quelconque de la dette publique. Mais il s'agit de franchir une période transitoire et difficile. Soucieux de n'apporter aucun trouble dans les règlements de l'Etat et dans la conclusion des affaires privées, nous sommes contraints, dans les circonstances actuelles, comme le serait du reste tout autre ministère à notre place, de demander au Parlement des facilités provisoires. Elles seront limitées aux indispensables besoins de notre Trésorerie et, dès aujourd'hui, nous vous proposons les moyens qui constituent la contre-partie de cette opération et qui permettront de la résorber dans un bref délai. Le gouvernement vous présentera également un ensemble de dispositions, qui fourniront à la caisse autonome d'amortissement une dotation définitive empruntée à toutes les formes de la richesse acquise, suivant des modalités dont le travail national n'aît pas à pâtir.

Ces sacrifices, si lourds qu'ils soient, seront acceptés par le pays s'il aperçoit clairement qu'ils apportent un remède définitif au malaise financier et au trouble monétaire. Hésiter devant une partie de l'effort à accomplir risquerait de ruiner l'œuvre entière.

L'assainissement de nos finances ne saurait être définitivement acquis sans qu'intervienne une entente loyale avec les grandes nations que la guerre a faites nos créancières. Nous continuerons sans discontinuer les négociations interalliées sur les dettes, assurés que nous sommes que nos alliés et amis ne manqueront pas de tenir compte de notre situation et de la nécessité de collaborer au relèvement de notre devise pour rendre possible l'exécution même des accords conclus.

Locarno, Maroc et Syrie

La France vient d'accomplir un acte de solidarité internationale qui constitue une phase capitale de sa politique de paix mondiale. Le pacte de Locarno a été signé hier à Londres. Nous ne doutons pas que le Parlement français tout entier ne s'associe pleinement à cet acte international de son gouvernement.

C'est dans le même esprit de paix que nous entendons terminer dans un bref délai les affaires du Maroc et de la Syrie, aussitôt qu'auront été réduites les agressions fomentées contre l'œuvre de civi-

ON APPLAUDIT A LA CHAMBRE

A la Chambre, le passage relatif aux mesures immédiates à prendre pour éviter de recourir à la consolidation est applaudi à gauche.

On applaudit encore sur de nombreux bancs à gauche quand M. Briand parle de la nécessité de régler au plus tôt les dettes interalliées.

L'allusion que M. Briand fait ensuite aux accords de Locarno, signés mardi à Londres, est chaleureusement et longuement applaudie par deux fois au centre, au centre droit, à gauche et à l'extrême gauche, sauf sur les bancs communistes.

On applaudit à nouveau au centre au passage de la déclaration qui concerne le Maroc et la Syrie.

Des applaudissements éclatent au

centre, à gauche et à l'extrême gauche, saluant le passage relatif aux assurances sociales.

Quand le président du Conseil parle du rétablissement du scrutin d'arrondissement, des applaudissements éclatent sur de nombreux bancs tandis que, sur d'autres, fusent des exclamations.

A la fin de la lecture on applaudit vivement à gauche, au centre et au centre droit.



ON APPLAUDIT AU SÉNAT

C'est M. René Renoult, garde des Sceaux, qui, au Sénat, a lu la déclaration ministérielle.

Elle a été écoutée avec la plus vive attention et des applaudissements en ont souligné certains passages : celui notamment qui a trait à la signature du traité de Locarno — les approbations furent unanimes — et celui qui, la, elles furent moins vives — qui concerne le scrutin d'arrondissement.

Pourtant, à gauche, des voix s'élevèrent :

— Tout de suite ! Tout de suite !

La lecture achevée, des applaudissements éclatèrent sur les bancs de la gauche.

LES INTERPELLATIONS SONT AJOURNÉES

M. Briand ayant lu la déclaration ministérielle le président de la Chambre a fait connaître la liste des vingt-trois demandes d'interpellations déposées. A la question traditionnelle sur la date proposée par le gouvernement pour la discussion, M. Briand a répondu :

— Le gouvernement voudrait se mettre, comme il est d'usage, à la disposition de la Chambre pour discuter celles de ces interpellations qui ont trait à la politique générale et à la composition du cabinet, mais il doit céder à l'urgence de la situation qui présente le projet qui va être déposé par le ministre des Finances.

En conséquence, je demande le renvoi de la fixation de la date de discussion au premier plan de ses préoccupations le projet de loi qui va vous être soumis.

Cette procédure est combattue par MM. Cachin et René Richard, tandis que M. Léon Blum l'accepte, disant :

— A partir du moment où des projets comme celui dont il s'agit sont à demi divulgués dans le public, il faut que la Chambre se prononce sans délai. C'est une méthode dont doivent se soucier à la fois partisans et adversaires des projets du gouvernement. (Applaudissements.)

La Chambre ayant décidé, à main levée, d'ajourner la fixation de la date des interpellations, le ministre des Finances est aussitôt monté à la tribune pour déposer le projet « sur l'équilibre de la trésorerie ». M. Louchet a lu l'exposé des motifs et le texte du projet. A la demande du président de la commission des finances, la Chambre, par 445 voix contre 154, a décidé de renvoyer à 24 heures l'examen du projet.

LA COMMISSION DES FINANCES EXAMINE LE PROJET LOUCHEUR

La commission des finances, réunie à 7 heures, a entendu d'abord M. Louchet, qui a donné des explications sur son projet et a répondu ensuite à de nombreuses questions.

Après le départ du ministre, la discussion générale a été ouverte. M. Bokanowski s'est élevé vigoureusement contre l'inflation.

Sur la demande de M. Baréty, c'est sur cette question (article 4 : avance supplémentaire de 6 milliards ; article 5 : plafond des billets élevé à 58 milliards 1/2) que la commission s'est prononcée en premier lieu.

M. Baréty a défendu un amendement réduisant de 6 à 4 milliards l'avance supplémentaire de la Banque de France à l'Etat. Cet amendement a été repoussé par 16 voix contre 41.

Puis l'article 4 du projet gouvernemental a été adopté par 16 voix contre 10, et l'article 5 également par 45 voix contre 11.

A noter que les représentants socialistes n'étaient pas présents à ce moment. Ils ont déclaré, d'ailleurs, qu'ils se seraient abstenus.

La commission a alors abordé l'examen des articles 2 et 3. Après le rejet de divers amendements, l'article 1 a été adopté sans modification.

Aux majorations prévues à l'article 2, la commission a ajouté la cédule des traitements, salaires et émoluments des professions non commerciales et la cédule des bénéfices agricoles.

Ces majorations seront de 25 0/0 et des exonérations à la base seraient prévues.

Le reste, sans modifications.

DANS LES GROUPES

Aussitôt après que la commission des finances eût terminé l'examen du projet Louchet, plusieurs groupes se sont réunis pour arrêter leur attitude.

Au groupe de l'Union républicaine démocratique, présidé par M. Louis Marin, un fort courant s'est manifesté pour voter contre.

Au groupe radical socialiste, au contraire, une assez forte majorité s'est prononcée pour, avec une déclaration au nom du groupe.

Enfin, au groupe socialiste, où la délibération fut longue, deux thèses se heurtèrent : ou l'abstention ou le vote contre. Finalement, c'est le vote contre qui l'emporta par 34 voix contre 29.

Cette décision a produit dans les couloirs une vive émotion.

M. DE JOUVENEL L'ALLEMAGNE SIGNE EST ARRIVÉ A BEYROUTH

Beirut, 2 décembre (dép. Havas).

M. de Jovenel est arrivé. Il a été reçu à bord du Sphinx par le général Duport, M. de Reffyes, le général Garmelin, l'amiral commandant la flotte, les gouverneurs des différents Etats, le président de l'Etat de Damas, les présidents des divers conseils représentatifs, les représentants des chefs religieux, les autorités civiles et militaires.

L'accueil de la population a été chaleureux.

M. de Jovenel a gagné la place du Grand-Sérai où il est passé sur le front des divers détachements de toutes les troupes, notamment de la légion qui a soutenu le glorieux siège de Rachaya. Il s'est rendu ensuite à la résidence où demain auront lieu les réceptions officielles.

LA SITUATION A DAMAS REDEVIENT INQUIÉTANTE

Damas, 2 déc. (de notre envoyé spéc.).

Je suis arrivé à Damas, cette nuit, à 2 heures du matin. Les bandits, pour la circonstance, avaient abandonné la route. La ville était en état de défense. Des fils de fer barbelés et des sacs à terre barraient les rues. Le quartier européen était gardé par des soldats français, qui, eux, étaient à leur poste. Tous les 200 mètres, le cri de : « Halte-là ! » arrêtaient les promeneurs.

Les quartiers musulman et juif restaient ouverts à qui voulait passer. Les gendarmes syriens étaient partis dormir en famille.

Sultan Attrache, qui d'ailleurs n'est qu'un comparse dans toute cette affaire avait juré d'entrer à Damas à l'heure où M. de Jovenel débarquerait à Beyrouth. Il n'y est pas entré mais le commandement militaire a conseillé l'évacuation des femmes et des enfants et se tient prêt à bombarder. Les consuls ont été avertis. Ce qu'on peut dire de plus optimiste en ce qui concerne Damas est que tout est à craindre. — Albert Londres.

RUDYARD KIPLING gravement malade

Londres, 2 déc. (dép. Petit Parisien).

On apprend, ce soir, que M. Rudyard Kipling, qui se trouvait depuis quelque temps dans sa résidence de Birwash (Sussex), est tombé gravement malade. Deux spécialistes, dont lord Dawson de Penn, médecin du roi, ont été appelés d'urgence. On craint que le grand écrivain ne soit atteint de pneumonie. Selon les dernières nouvelles reçues, le malade a gardé toute sa clarté d'esprit, il s'est en outre très paisiblement avec son entourage et a demandé à être assis



Un récent portrait de Rudyard Kipling

dans son lit afin de pouvoir admirer l'immense panorama de neige qui se déroule sous ses fenêtres.

La population de Birwash, dont le grand poète est l'idole, a reçu avec consternation les mauvaises nouvelles de ce matin : toute la journée, des visites assidues discrètes qu'on pouvait être faites à la résidence de l'écrivain par les paysans de l'endroit.

Londres, 2 décembre (dép. P. Paris).

Tard dans la soirée, on apprend que le docteur Curries, et les médecins de la cour ont été de nouveau mandés au chevet de Kipling.

LA TENSION DES CHANGES S'ACCENTUE

La tendance à la hausse qui s'était manifestée mardi, après le marché officiel, et qui avait porté la livre à 124 05 et le dollar à 25 41, a continué hier. A 18 heures, les devises étrangères, qui, à 15 heures, avaient touché 125 75 et 25 94, terminaient à 126 50 et 26 12.

L'IRONIQUE ENTREPRENEUR



— On lui a dit qu'on trouve... mais le plafond est bien bas !
— Rien à faire à cela... nous ne sommes pas à la Banque de France !

LES NOUVEAUX PROJETS SUR LES LOYERS

Prorogation de cinq ans Augmentation de 100 % sur les prix d'avant guerre plus 15 % pour les charges et prestations

Au Palais-Bourbon, la commission de législation civile et criminelle a terminé l'examen des projets de loi sur les loyers.

La nouvelle loi prévoit trois catégories de locataires dont les droits sont réglés de la façon suivante :

- 1° Les locataires de locaux d'habitation ordinaires bénéficient d'une prorogation à compter du 1^{er} janvier 1926, de plein droit, jusqu'au 1^{er} janvier 1931, sans même qu'ils aient besoin de la demander.
- En revanche, le propriétaire pourra leur réclamer une augmentation de 100 0/0 sur les prix du loyer d'avant guerre, plus des charges et prestations, pouvant être fixées forfaitairement à 15 0/0 du loyer majoré.
- Dans les départements, les décisions des commissions paritaires, qui ont déjà fixé le pourcentage supérieur, seront maintenues.
- 2° Les locataires de locaux à usage professionnel (médecins, avocats, officiers ministériels) bénéficient de la même prorogation, mais la majoration de leur loyer d'avant guerre pourra atteindre 115 0/0.
- 3° Les locataires de locaux à usage commercial ou industriel, et ceux de locaux meublés peuvent demander une prorogation, qui ne peut leur être refusée. Sa durée, qui toutefois ne peut être inférieure à un an, ainsi que le montant du loyer, seront, en cas de désaccord, fixés par le juge.

Les autres dispositions de la loi (procédure, droit de reprise par le propriétaire, exonération fiscale des immeubles nouvellement construits, interdiction de transformer des locaux nus ou meublés) reproduisent, sous réserve de quelques modifications, les dispositions antérieures sur la matière.

LE MONUMENT A ROLAND GARROS SERA INAUGURÉ CE MATIN



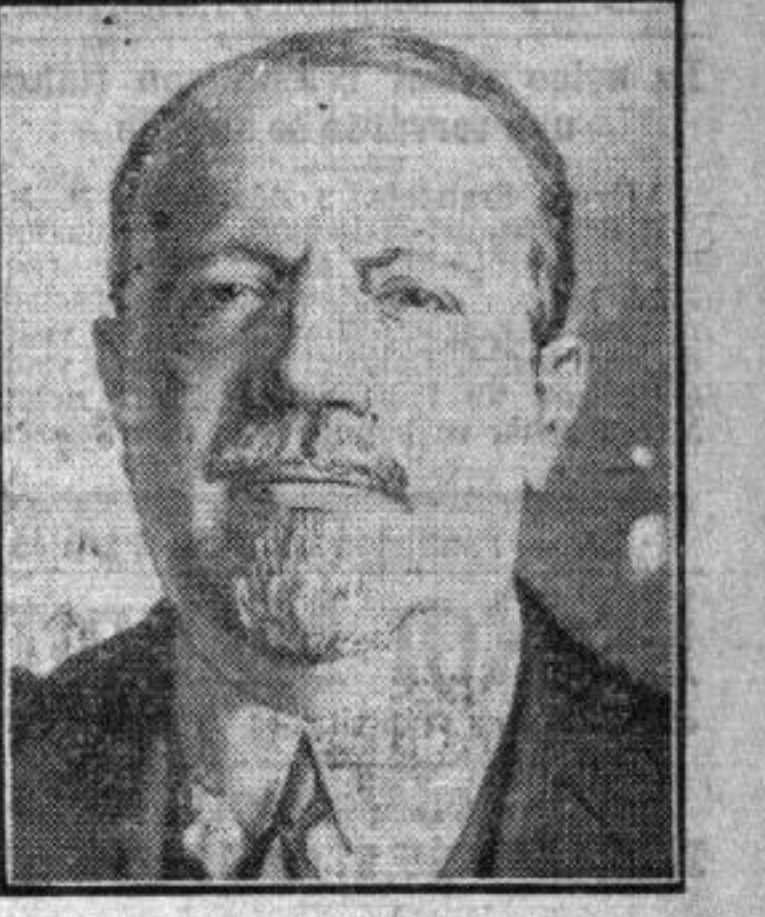
Garros, l'une des plus pures gloires de l'aviation française, était né à Saint-Denis-de-la-Reunion. Un monument y sera érigé pour perpétuer sa mémoire.

Ce monument, œuvre du sculpteur E. Forestier, vient d'être terminé, et, avant d'être transporté à la Réunion, sera exposé sur le terre-plein des Champs-Élysées, dans le prolongement de l'avenue Alexandre-III. L'inauguration en aura lieu ce matin à 10 h. 30, sous la présidence de M. Laurent-Eynac.

LES DETTES INTERALLIÉES UN ENTRETIEN AVEC LE COMTE VOLPI

CHIEF DE LA MISSION ITALIENNE RETOUR DE WASHINGTON

Retour des Etats-Unis, le comte Volpi et la mission italienne pour le règlement des dettes, viennent de passer quarante-huit heures à Paris. Ce soir, ils partent pour Rome. Mais



ils n'y resteront pas longtemps : il n'est point de roses sans épines, et le succès de Washington oblige la mission à affronter à Londres de nouvelles difficultés. Toujours dirigée par le ministre des Finances, elle repartira bientôt pour la capitale britannique, afin de régler le problème de la dette italienne envers la Trésorerie. C'est ce qui s'appelle bien travailler et vite travailler.

La finesse, c'est toute la tradition de la politique italienne : le comte Volpi n'en manque pas. Mais il y joint une profonde malice, qui brille dans son regard, à la fois rieur et sarcastique.

— Vous savez, m'a-t-il dit, que notre dette envers les Etats-Unis s'élevait à 2.148 millions de dollars, c'est-à-dire à peu près la moitié de la nôtre. Après diverses rectifications, elle a été ramenée à 2.042 millions, quatre millions, nous nous sommes engagés à les payer intégralement en 62 annuités, suivant le

rythme, désormais classique, instauré par l'accord Mellon-Baldwin. Cependant, pendant les cinq premières années, nous ne payerons que cinq annuités de 5 millions de dollars.

Sincèrement, nous sommes très contents de cet accord. Les Américains le paraissent aussi. Et lorsque les deux contractants sont également satisfaits d'une affaire, c'est que l'affaire est bonne.

Vous avez vu, poursuivit le ministre, combien l'opinion italienne a compris la portée morale de l'arrangement ? Notre pays affirme qu'il veut payer ses dettes. Il y a de la fierté dans son attitude. D'ailleurs, l'adhésion de la masse vient de se manifester par l'initiative qu'ont prise les délégués du port de Gênes : l'ouverture d'une souscription nationale d'un dollar par tête. Les sommes recueillies s'accroissent chaque jour, elles seront importantes. Mais le geste compte plus que tout le reste : il prouve que le peuple italien a compris ce que son gouvernement a voulu, qu'il approuve le principe posé et la solution obtenue.

Et vos négociations américaines sont des gens essentiellement raisonnables. J'insiste sur ce mot qui les caractérise. Avant toutes choses, j'ai commencé par leur faire comprendre et apprécier la situation économique de mon pays. J'avais emporté toute la documentation nécessaire, réunie sous la forme de vingt-quatre brochures. Cela m'a été précieux ; puis, mes interlocuteurs ont compris, et l'accord final a été le résultat de leur compréhension et de notre bonne volonté. J'ajoute que j'avais également insisté sur les efforts de mon gouvernement en vue de rétablir notre situation économique et financière : reconstruction à nos frais de nos régions dévastées, réalisation de l'équilibre budgétaire, réduction — l'année dernière encore — de la dette publique intérieure, etc.

Vous êtes arrivé à Washington au lendemain de la négociation française. Vous en avez forcément recueilli des échos.

Le comte Volpi m'a regardé d'un air narquois, comme s'il me reprochait d'être assez naïf pour vouloir entraîner un homme d'Etat étranger sur un terrain aussi glissant. Et comme j'insistais :

— La dette française et la dette italienne, a-t-il indirectement répondu, ont des caractéristiques différentes. La première comprend le paiement de marchandises achetées, mais aussi le remboursement de prêts en espèces et le paiement de stocks achetés puis revendus par l'Etat français. La seconde ne comprend que le paiement de fournitures de guerre.

— De sorte que les positions diplomatiques sont, elles aussi, différentes ?

— Le ministre s'est levé d'un bond et m'a tendu la main. Se méfiant-il de moi ou de lui-même ?

— J'aime la France, acheva-t-il. Qui vous dit qu'à Washington je n'ai pas travaillé pour elle autant que pour mon pays, plus, peut-être ?

TCHITCHERINE EST-IL A NICE ?

Certaines personnes l'auraient aperçu et reconnu traversant la ville dans une auto grise. D'autres affirment qu'il est descendu à l'incognito dans un palace. Mais les autorités nicoises prétendent n'avoir pu découvrir sa présence.

Nice, 2 décembre (d. Petit Parisien). On avait annoncé que Tchitcherine était parti pour la Côte d'Azur afin de se reposer une quinzaine de jours. On avait même désigné Nice comme terme de son voyage.

Le bruit ayant couru que Tchitcherine était arrivé incognito dans notre ville et qu'il s'y cachait sous le nom d'André Georges, les autorités locales, qui n'étaient pas avisées de cette pénétration, se montrèrent désireuses de savoir si le commissaire du peuple des Républiques soviétiques russes était réellement à notre hôtel. Mais toutes investigations à ce sujet ont été vaines.

Pourtant certaines personnes prétendaient avoir aperçu le ministre. Un des membres de la colonie russe de Nice affirmait même avoir vu Tchitcherine passer dans une belle auto de couleur grise, dans la rue du Congrès, qui avoisine un grand place de la promenade des Anglais, où justement l'on assurait que le commissaire du peuple s'était installé. C'est, dans l'hôtel en question, depuis deux jours, une incessante procession de gens qui viennent demander confirmation de la présence de l'homme d'Etat. Mais, suivant l'opinion officielle tout au moins, Tchitcherine n'a été réellement rencontré par personne à Nice et à l'hôtel où il est soi-disant descendu, aucun étranger n'est inscrit qui ait quelque ressemblance avec lui.

Tchitcherine demeure introuvable.

La neige ayant retenu son fiancé une servante se suicide

Vitry-le-François, 2 déc. (d. Petit Parisien). A Betancourt-la-Lange, Mlle Suzanne Fischer, vingt-deux ans, servante chez M. Lepoint, cultivateur, devait prochainement se marier. Elle attendait la visite de son fiancé. Celui-ci n'ayant pu venir en raison de l'abondance de la neige, Mlle Fischer se pendit dans une grange.

LA REINTEGRATION DES REVOQUES DE LA S. T. C. R. P.

Un débat au conseil général

L'Assemblée départementale, à long terme discutée, hier, la question de la réintégration du personnel de la S.T.C.R.P. révoqué à la suite du mouvement de grève des employés des services administratifs, a décidé de voter la motion de réintégration prononcée s'élève à 285.

La mesure a été vivement critiquée par M. Louis Sellier. M. Brandon a plaidé la cause des employés des services administratifs frappés pour avoir refusé de « placer » les receveurs et machinistes en grève.

Après une réplique de M. Georges Lemarchand, qui a exposé que le personnel de la S. T. C. R. P. avait obtenu les mêmes avantages que celui du Métro, M. Fiancette, approuvé par la majorité de l'Assemblée, a reproché aux communistes d'entraîner la classe ouvrière dans des mouvements de grève ne s'inscrivant que de préoccupation politique et non de la défense des intérêts corporatifs, que ses amis et lui ont toujours soutenus. Le rapporteur général du budget du département a insisté pour qu'intervienne une large mesure pour réintégrer le personnel des services administratifs.

Prénant la parole, le préfet de la Seine a fait un exposé tendant à la réintégration de l'ensemble du personnel révoqué, à la condition que les services administratifs soient remis en état de fonctionner. Il a affirmé l'absence de bienveillance envers lequel il se proposait d'intervenir auprès de la régie départementale pour hâter la mesure d'apaisement réclamée.

Finalement, l'Assemblée, a voté un ordre du jour déposé par M. Copigneaux, invitant l'administration à intervenir auprès de la S. T. C. R. P. pour que soient réintégrés ceux qui ont été révoqués à la dernière grève qui n'ont pas été l'objet de poursuites judiciaires pour actes de sabotage ou de délits contre les personnes.

Une proposition de M. Brandon, tendant à la modification du statut du personnel, a également été adoptée.

LE MAIRE DE BOURGES EN CORRECTIONNELLE

Il avait frappé un chirurgien-dentiste qui, selon lui, avait inspiré un article de presse le critiquant

Bourges, 2 déc. (d. Petit Parisien). Le 23 octobre dernier, à la suite de la publication d'un article paru dans un journal d'un article reprochant à M. Henri Laidier, maire socialiste de Bourges et ancien député du Cher, d'avoir utilisé pour son agissement personnel l'automobile municipale, le maire de Bourges frappait violemment à coups de poings à la figure, dans la salle d'un café, M. Bourdeau, chirurgien-dentiste à Bourges, qu'il accusait d'être l'insultateur de l'entrevue. M. Bourdeau fut assez sérieusement blessé au nez et au front.

M. Laidier a comparu devant le tribunal correctionnel de Bourges sous l'inculpation de coups et blessures. L'affaire a été mise en délibéré et le jugement renvoyé à une prochaine audience.

LES VOYAGEURS IMPRUDENTS

Un tué, un blessé

Volant-motard dans un train en marche, hier à 8 heures, en gare du Nord, M. Robert Cromier, âgé de dix-huit ans, demeurant à la rue de la République, à Paris, a été tué par le train. Le cadavre a été déposé à la morgue de la gare.

Agé de soixante-quatre ans, le colonel en retraite Albert Payard, habitant 41, avenue de la République, à Paris, a été tué par le train. Le cadavre a été déposé à la morgue de la gare.

Une machine haut le pied se jette sur un train Paris-Lausanne en gare de Frasnay

Pontarlier, 2 décembre (d. Petit Parisien). Le rapide de Paris venait d'arriver, la nuit dernière, en gare de Frasnay, et se trouvait en deux pour former, d'une part la Frasnay-Vallorbe, d'autre part le Pontarlier-Berne.

La machine venant de Dijon devait continuer sa route vers la gare de Pontarlier. Mais elle fut arrêtée par une machine haut le pied qui se jeta sur elle.

Par suite d'une erreur d'alignement, cette machine vint se jeter sur la tête du train qui se dirigeait vers la gare de Pontarlier. Dix personnes furent blessées : un chef de train, un mécanicien, deux chauffeurs, quatre postiers et deux voyageurs.

Les agents de la compagnie, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Pontarlier. Les postiers et les voyageurs, après avoir été pansés sur place, continuèrent leur voyage.

Dans la 16^e tour, quatre parties ont été jouées dont deux très importantes, notamment celle de Spassky contre Capablanca et Samish-Bogoluboff. Il est à remarquer que José Capablanca commence à montrer sa classe, malheureusement un peu tard, si le champion du monde arabe n'est pas à se glacer 3^e après son mauvais début. Il aura accompli un tour de force.

Voici les résultats : Verbitsky bat Genesky, Reli bat Rabinovitch, Chatsinsky bat Lates, Les parties Rubinstein-Torre, Marshall-Grünfeld, Tartakover-Lasker sont nulles.

Les parties Lasker-Samish, Romanovsky-Spielmann-Capablanca, Zoukharov-Gotthelf, Samish-Bogoluboff sont jouées. Bogolubov a eu son jour de repos.

M. Daladier, ministre de l'Instruction publique, a pris possession, hier, des services du ministère. M. Delbos lui a présenté les directeurs et chefs de différents services de ce département.

LE SÉNAT EXAMINERA BIENTOT LE PROJET DES ASSURANCES SOCIALES

Les manifestations de ce frappeur éternel la population ; celle-ci estime qu'on pourrait en finir...

L'esprit frappeur de Ronquerolles continue ses démonstrations ; il ne laisse pas un moment de répit à Mme Douvry, berne la marchandise, plaignant le lieutenant de gendarmerie et trouble toute la population. Les vieillards et les enfants sont éternellement par les histoires de Ronquerolles. Les femmes deviennent anxieuses et, dans toute la localité, on trouve que cette sinistre plaisanterie a assez duré. Il est inadmissible, pour la plupart des habitants, qu'on n'ait pas encore trouvé le moyen de faire taire le tueur inconnu, car il est certainement moins supraterrain qu'on le croit. Les premiers jours, l'aventure était amusante, aujourd'hui, elle est irritante.

Aussi, un groupe d'habitants de Ronquerolles s'est-il rendu hier au parquet de Clermont pour déposer une plainte contre le facétieux mais tenace « esprit ». Espérons que l'appareil judiciaire intimidera l'homme de l'au-delà. Ses réponses, démentant non seulement qu'il voit tout ce qui se passe, mais aussi qu'il connaît personnellement les gens du pays. Ne doutons pas qu'il soit fixé sur les pouvoirs des magistrats.

Assurément, obligatoirement sanctionnée, avec précaution, étendue aux salariés ne gagnant pas plus de 12.000 francs ; cotisations respectivement égales à 1/10 du salaire pour l'employeur et l'employé ; suppression des classes de salariés ; assurance-maladie et maternité comportant les soins médicaux et pharmaceutiques ; indemnité de 10 à 15/10 du salaire pour l'employeur et l'employé ; indemnité du demi-salaire portée à 60/10 pour les petits salariés (à partir du sixième jour en cas de maladie) ; pension d'invalidité (incapacité de 2/3) au moins égale à 40/10 du salaire moyen des dix dernières années, avec minimum de 600 à 1.000 francs pour les assurés affiliés après trente ans, et prestations en nature sur les mêmes bases que la maladie, pendant cinq ans, pension de vieillesse à soixante ans, au moins égale à 40/10 du salaire moyen des dix dernières années, après trente ans d'assurance, et pensions proportionnelles aux salaires pendant la période transitoire, avec minimum de 600 francs ; indemnité au décès égale à 30/10 du salaire, avec minimum de 1.000 francs ; majorations pour charges de famille ; assurance-chômage ; assurance facultative, laissant à l'interdiction le choix du risque objet de l'assurance ; large participation des intéressés, tant aux organismes de gestion (caisses départementales et primaires, bases mutualistes) qu'aux organismes d'administration (offices) ; création d'un fonds national de allocations de solidarité permettant d'assurer l'application financière de la loi sans surcharge budgétaire.

Il est d'ores et déjà certain que le gouvernement et la commission seront d'accord pour demander que le texte de la commission demeure la base de la discussion, à l'exclusion de tout contre-projet éventuel.

MORT DE M. PAUL DUTASTA

On annonce la mort, survenue hier à 10 heures, en son domicile, 15, rue de l'Université, de M. Paul Dutasta, ancien ambassadeur de France, commandeur de la Légion d'honneur.

Né en 1873, M. Paul-Dutasta, licencié en droit, diplômé de l'Ecole des langues orientales, était entré en 1898 dans la carrière consulaire, puis dans la carrière diplomatique.

Comme secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires à Bangkok. Il fut secrétaire général du gouvernement tunisien, chef de cabinet de M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, puis directeur du personnel au quai d'Orsay.

Nommé ministre plénipotentiaire en 1914, il occupa en 1918 les délicates fonctions d'ambassadeur de France à Berne. L'année suivante, il devenait secrétaire général de la conférence de la paix.

M. Paul Dutasta avait, depuis plusieurs années, résigné ses hautes fonctions diplomatiques. Il était administrateur de nombreuses sociétés industrielles et financières, notamment du Métropolitain, de la Banque commerciale du Maroc, du Crédit Lyonnais, de la Banque de l'Indochine, de la Banque Française des pays d'Orient.

Poignardé boulevard Rochechouart

La victime, un concierge, dit ne pas connaître son agresseur. Néanmoins, la police croit à une vengeance

Vers 3 heures, hier matin, des agents, de service boulevard Rochechouart, apprenant d'un passant — M. Vasatho, chauffeur d'usine, Tchecoslovaque, demeurant 8, rue du Polémard, qu'un homme en habit, s'était trappé d'un coup de couteau au ventre. Les agents accoururent à l'endroit où leur avait été indiqué — l'angle de la rue des Martyrs et du boulevard Rochechouart — où ils trouvèrent, étendu sur le trottoir, un homme ensanglanté et gémissant, qu'ils empressèrent de transporter à l'hôpital.

M. Pillot, commissaire de Clignancourt, se rendit dans la matinée à l'hôpital, où il apprit que le blessé s'appelait Georges Bonneau, vingt-huit ans, et qu'il était concierge, 26, rue Berthe.

Avec des amis, dont Vasatho, déclara M. Bonneau, nous avons croisé un groupe : trois hommes et deux femmes. Un de ces hommes, dont la taille doit dépasser 1 m. 80, s'avance vers moi et me porta un coup de couteau au ventre. Tous les témoins, amis et adversaires, s'enfuirent et je restai seul jusqu'au moment où les agents arrivèrent.

Les inspecteurs Clément et Paganelli chargés de rechercher l'homme au couteau, qui l'on croit Tchecoslovaque.

Et comme aucun des amis de M. Bonneau, pas même M. Vasatho, ne s'est présenté au commissariat, il y a tout lieu de penser que la victime connaît son agresseur et qu'il s'agit d'une vengeance.

per... C'est à Dieu seul qu'il appartient de le juger, de le punir, entendez-vous, Grégor ?

Mais Dieu lui-même, répondit Grégor frémissant, ne choisit-il pas ses vengeurs parmi les hommes ?

— Tais-toi, grand frère, je t'en supplie. Viens... entendez-moi ! soupira Eliana.

— Viens ! viens ! dit Karlovine en prenant le bras du jeune homme avec toute l'autorité de son âge. Tu t'exaltes, tu t'exaltes... Viens te calmer au jardin... Viens, mon fils... que je te guide.

— Entends-tu, d'un signe, invita Eliana à les suivre... Ils sortirent tous trois.

Virginie, toute droite en sa longue robe noire, les regarda s'éloigner... La porte, sur leurs pas, se referma avec lenteur.

M. Pillot dit-elle étonnée de douleur et d'épouvante, mon Dieu ! permettez-vous cela ! Seigneur, est-ce le châtiment ?

Elle retomba assise dans son fauteuil, succédant, cachée dans ses mains sa face livide, écumante d'effroi.

Et Kowack, immobile dans son coin d'ombre, psalmodia :

— Et toi... Et toi... Tu fis à braver la mère... Tu fis debout devant le père ! Dites ! vous, les sincères, les purs, les érudits... Et toi, le rebelle, dans la maison du crime ou dans la maison du pardon ?

VI

La lettre volée

Tu m'as demandé, maître Radoslaf ? En quel pourrais-je donc t'être utile ? Par le Dieu d'Abraham, si je puis le faire.

Entre, Nathaniel Yankow, le maître rudement le vieux Sander. Et laisse

LES HABITANTS DE RONQUEROLLES PORTENT PLAINTÉ CONTRE "L'ESPRIT"

Les manifestations de ce frappeur éternel la population ; celle-ci estime qu'on pourrait en finir...

L'esprit frappeur de Ronquerolles continue ses démonstrations ; il ne laisse pas un moment de répit à Mme Douvry, berne la marchandise, plaignant le lieutenant de gendarmerie et trouble toute la population. Les vieillards et les enfants sont éternellement par les histoires de Ronquerolles. Les femmes deviennent anxieuses et, dans toute la localité, on trouve que cette sinistre plaisanterie a assez duré. Il est inadmissible, pour la plupart des habitants, qu'on n'ait pas encore trouvé le moyen de faire taire le tueur inconnu, car il est certainement moins supraterrain qu'on le croit. Les premiers jours, l'aventure était amusante, aujourd'hui, elle est irritante.

Aussi, un groupe d'habitants de Ronquerolles s'est-il rendu hier au parquet de Clermont pour déposer une plainte contre le facétieux mais tenace « esprit ». Espérons que l'appareil judiciaire intimidera l'homme de l'au-delà. Ses réponses, démentant non seulement qu'il voit tout ce qui se passe, mais aussi qu'il connaît personnellement les gens du pays. Ne doutons pas qu'il soit fixé sur les pouvoirs des magistrats.

Assurément, obligatoirement sanctionnée, avec précaution, étendue aux salariés ne gagnant pas plus de 12.000 francs ; cotisations respectivement égales à 1/10 du salaire pour l'employeur et l'employé ; suppression des classes de salariés ; assurance-maladie et maternité comportant les soins médicaux et pharmaceutiques ; indemnité de 10 à 15/10 du salaire pour l'employeur et l'employé ; indemnité du demi-salaire portée à 60/10 pour les petits salariés (à partir du sixième jour en cas de maladie) ; pension d'invalidité (incapacité de 2/3) au moins égale à 40/10 du salaire moyen des dix dernières années, avec minimum de 600 à 1.000 francs pour les assurés affiliés après trente ans, et prestations en nature sur les mêmes bases que la maladie, pendant cinq ans, pension de vieillesse à soixante ans, au moins égale à 40/10 du salaire moyen des dix dernières années, après trente ans d'assurance, et pensions proportionnelles aux salaires pendant la période transitoire, avec minimum de 600 francs ; indemnité au décès égale à 30/10 du salaire, avec minimum de 1.000 francs ; majorations pour charges de famille ; assurance-chômage ; assurance facultative, laissant à l'interdiction le choix du risque objet de l'assurance ; large participation des intéressés, tant aux organismes de gestion (caisses départementales et primaires, bases mutualistes) qu'aux organismes d'administration (offices) ; création d'un fonds national de allocations de solidarité permettant d'assurer l'application financière de la loi sans surcharge budgétaire.

Il est d'ores et déjà certain que le gouvernement et la commission seront d'accord pour demander que le texte de la commission demeure la base de la discussion, à l'exclusion de tout contre-projet éventuel.

M. Paul Dutasta avait, depuis plusieurs années, résigné ses hautes fonctions diplomatiques. Il était administrateur de nombreuses sociétés industrielles et financières, notamment du Métropolitain, de la Banque commerciale du Maroc, du Crédit Lyonnais, de la Banque de l'Indochine, de la Banque Française des pays d'Orient.

Poignardé boulevard Rochechouart

La victime, un concierge, dit ne pas connaître son agresseur. Néanmoins, la police croit à une vengeance

Vers 3 heures, hier matin, des agents, de service boulevard Rochechouart, apprenant d'un passant — M. Vasatho, chauffeur d'usine, Tchecoslovaque, demeurant 8, rue du Polémard, qu'un homme en habit, s'était trappé d'un coup de couteau au ventre. Les agents accoururent à l'endroit où leur avait été indiqué — l'angle de la rue des Martyrs et du boulevard Rochechouart — où ils trouvèrent, étendu sur le trottoir, un homme ensanglanté et gémissant, qu'ils empressèrent de transporter à l'hôpital.

M. Pillot, commissaire de Clignancourt, se rendit dans la matinée à l'hôpital, où il apprit que le blessé s'appelait Georges Bonneau, vingt-huit ans, et qu'il était concierge, 26, rue Berthe.

Avec des amis, dont Vasatho, déclara M. Bonneau, nous avons croisé un groupe : trois hommes et deux femmes. Un de ces hommes, dont la taille doit dépasser 1 m. 80, s'avance vers moi et me porta un coup de couteau au ventre. Tous les témoins, amis et adversaires, s'enfuirent et je restai seul jusqu'au moment où les agents arrivèrent.

Les inspecteurs Clément et Paganelli chargés de rechercher l'homme au couteau, qui l'on croit Tchecoslovaque.

Et comme aucun des amis de M. Bonneau, pas même M. Vasatho, ne s'est présenté au commissariat, il y a tout lieu de penser que la victime connaît son agresseur et qu'il s'agit d'une vengeance.

per... C'est à Dieu seul qu'il appartient de le juger, de le punir, entendez-vous, Grégor ?

Mais Dieu lui-même, répondit Grégor frémissant, ne choisit-il pas ses vengeurs parmi les hommes ?

— Tais-toi, grand frère, je t'en supplie. Viens... entendez-moi ! soupira Eliana.

— Viens ! viens ! dit Karlovine en prenant le bras du jeune homme avec toute l'autorité de son âge. Tu t'exaltes, tu t'exaltes... Viens te calmer au jardin... Viens, mon fils... que je te guide.

— Entends-tu, d'un signe, invita Eliana à les suivre... Ils sortirent tous trois.

Virginie, toute droite en sa longue robe noire, les regarda s'éloigner... La porte, sur leurs pas, se referma avec lenteur.

M. Pillot dit-elle étonnée de douleur et d'épouvante, mon Dieu ! permettez-vous cela ! Seigneur, est-ce le châtiment ?

Elle retomba assise dans son fauteuil, succédant, cachée dans ses mains sa face livide, écumante d'effroi.

Et Kowack, immobile dans son coin d'ombre, psalmodia :

— Et toi... Et toi... Tu fis à braver la mère... Tu fis debout devant le père ! Dites ! vous, les sincères, les purs, les érudits... Et toi, le rebelle, dans la maison du crime ou dans la maison du pardon ?

VI

La lettre volée

Tu m'as demandé, maître Radoslaf ? En quel pourrais-je donc t'être utile ? Par le Dieu d'Abraham, si je puis le faire.

Entre, Nathaniel Yankow, le maître rudement le vieux Sander. Et laisse

que les hommes ont à dire ne regarde pas les femmes. Et ne t'avise pas d'écouter à la porte ou à la fenêtre.

Le désigna du geste un gros fonceur de cuir fauve, jeté sur la table, sans ajouter un mot.

— C'est bon ! grommela la vieille, qui se leva sans plus attendre, traversa la vaste pièce, poussa une porte et disparut.

De quel devez-vous m'avertir, maître Radoslaf ? demanda Nathaniel, tout en vidant à petits coups son verre de vin.

— Je dois t'avertir que si tu n'obtiens pas tout de suite, ce que tu vas lire, de façon à me ramener à l'âme qui vive, mon Kantémir et moi nous tannons ta vilaine peau grasseuse de telle façon que l'on en pourra faire des courroies de sandales... Tu m'as bien compris ?

Le noir du maître d'école eut un bref éclat.

Propos de bonne humeur NOS ÉCHOS

UN REPORTAGE SENSATIONNEL

Voici venus la froidure et le mauvais temps. Nous avons posé à quelques personnes bien perspicaces, que la discrétion nous défend de nommer, tant ce sujet est délicat, une question dont l'importance ne vous échappera pas :

Que deviennent les moustiques en hiver ?

Nous nous sommes, tout d'abord, précipité chez un éminent naturaliste.

— Vous tombez bien, nous dit ce savant : je prépare au sujet des insectes que vous me citez un gros ouvrage. Mais, d'ailleurs, à mon sens, les moustiques n'existent pas.

— Ah ! !

— Point. C'est le nom vulgaire appliqué aux diptères du genre *Cousin*. Les latins les appelaient *musca* ou *mouches*. Mais les Espagnols leur ont donné celui de *mosquito* (cousin).

— Mais, dit-il, comment peut-on dire que les Espagnols bien osés aient introduit l'usage d'un terme qui, si intensivement, ne signifie rien. Car il ferait supposer un certain parenté entre les hommes et les diptères, ce qui est évidemment absurde.

— Mais, murmurai-je, haletant, cela ne me dit pas où vont, en hiver, les insectes que vous appelez des diptères.

— J'allais vous le demander, fit-il avec une grande simplicité. Nous nous rendimes ensuite chez Mme X..., la bienfaitrice attirée de tous les animaux sur lesquels elle étend une sollicitude vraiment maternelle.

Aux premiers mots que je prononçai, les yeux de Mme X... se remplirent de larmes comprimées.

— Ah ! les chers, les pauvres petits ! soupira-t-elle. J'y songe aussi, allez, monsieur ! Je pense même à créer une œuvre nouvelle pour recueillir, en hiver, les moustiques abandonnés. Malheureusement, je n'ai pu, jusqu'ici, réunir les sommes nécessaires. Et si vous voulez, vous m'en faire une part de membre fondateur.

Je pris vivement congé. J'ai déjà placé toutes mes disponibilités dans les fonds du Crédit municipal.

Un député nous a dit :

— Votre question me suggère, en effet, que tout va mal de ce côté-là. Je vais, de ce pas, interpellier le gouvernement et lui demander les mesures qu'il compte prendre pour empêcher la disparition des moustiques en hiver. Il est inadmissible que toute une partie du cheptel national, le camp chaque année et que le pays n'en sache rien ! Nous ne sommes pas gouvernés. Si le ministre de l'Agriculture pose, là-dessus, la question de confiance, le cabinet sera flanqué par terre avant huit jours.

Un gros financier me répond :

— Oui, au fait, où vont les moustiques, l'hiver ? Jusqu'à présent, je n'y ai pas attaché la moindre importance. Mais, en y réfléchissant, il me semblait bien qu'il manquait quelque chose. C'est une affaire ! Je vais fonder une société anonyme au capital de dix millions pour la capture des moustiques en hiver. Les actionnaires vont affluer.

Un important fonctionnaire de la police nous avoue :

Le récent décès du bébé mort de froid dans les bras de sa mère a soulevé une émotion dont M. Fernand Laurent s'est fait hier l'écho à l'Hôtel de Ville. Les auteurs d'actes de violence, les commandants de la police, sont à Paris suffisamment nombreux pour que des faits aussi atroces soient impossibles sans la complicité consciente ou inconsciente de policiers indisciplinés ou malades.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout jeune enfant. Il a donc décidé de faire un appel à la charité. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds. M. Morin de Valenciennes s'est chargé de recueillir les fonds.

M. Fernand Laurent s'indigne de voir tant de femmes mendier au coin des rues en portant sur leurs bras un tout

DERNIERE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien ET DU Times

APRÈS LA SIGNATURE DU PACTE LES CONVERSATIONS SE SONT POURSUIVIES ENTRE DÉLÉGUÉS HIER A LONDRES

Londres, 2 déc. (dép. Petit Parisien). — Après la mémorable journée d'hier, tandis que M. Briand roulait vers Paris, les entretiens diplomatiques reprenaient à Londres. C'est d'abord M. Luther qui, le premier, arriva à Downing Street, pour un entretien avec M. Baldwin. Un peu plus tard paraissait M. Vandervelde, Benès, Skrzynski, Scialoja, mais leurs limousines les conduisant dans la grande cour du Foreign Office, d'où ils gagnèrent le salon de Sir Austen Chamberlain. Ici, la conversation se prolonge, mais aucun communiqué n'en viendra révéler le sujet. On chuchote toutefois, qu'à la veille de la réunion du conseil de la S. D. N., l'occasion était favorable entre les membres de la Ligue pour un échange de vues sur la question du désarmement et pour discuter la position spéciale de la Russie à l'égard de l'organisme de Genève.

L'après-midi, tous les délégués ont été les hôtes de M. Macdonald à un dîner d'honneur qu'il leur a offert dans sa résidence de Hampstead. Ce soir, c'est le Premier qui, au 40 de Downing Street, a offert un grand dîner auquel assistaient les membres des délégations, les ambassadeurs des pays intéressés et ses collègues du cabinet, dîner de clôture précédant le départ des ministres étrangers qui quitteront Londres demain matin.

Si des informations éparpillées qu'il est possible de recueillir sur les conversations d'hier et d'aujourd'hui ont tenté de faire une synthèse, voici les conclusions qui se dégagent. Il est hors de doute qu'en renouant personnellement le contact, les négociateurs de Locarno ont repris l'examen de questions courantes affectant des intérêts communs et l'on indique que si ces échanges de vues n'ont conduit naturellement à aucune décision, ils ont permis aux hommes d'Etat européens de rapprocher leurs manières de voir.

Un second point que l'on s'accorde à souligner, c'est que les représentants allemands n'ont pas sollicité, comme on leur en prêtait l'intention, de nouvelles concessions relatives au régime institué en Rhénanie. Il est moins vrai que l'allusion que, dans son discours d'hier, M. Luther faisait à l'évacuation anticipée de la Rhénanie est reprise aujourd'hui dans les milieux allemands les plus autorisés de Londres, où l'on s'efforce d'établir qu'il y a incompatibilité entre l'esprit de Locarno et la prolongation de l'occupation rhénane.

Certains journaux anglais affirment que le sujet du désarmement a été discuté durant ces entretiens et que cette question a naturellement conduit à évoquer le problème de l'entrée de la Russie dans la S. D. N. Selon toute vraisemblance, M. Briand a mis Sir Austen Chamberlain au courant de sa dernière conversation avec M. Tchitcherine que l'on représente ici, à tort ou à raison, comme fort désireux d'avoir un entretien personnel avec le chef du Foreign Office. Il est encore très probable qu'à l'égard de la question russe, comme vis-à-vis de tous les autres problèmes européens et coloniaux, les deux hommes d'Etat français ont été appliqués à renforcer l'entente entre les deux pays ; mais sur ces points, comme sur les autres, on s'est borné à des explorations d'ensemble des meilleures voies qui conduisent à la reconstruction de l'Europe sur des bases pacifiques. Ici comme à Paris, on est d'ailleurs d'accord, pour être sûr et durable, le progrès doit s'interdire toute précipitation.

LA PRESSE ALLEMANDE EST TRÈS RÉSERVÉE

Berlin, 2 déc. (dép. Petit Parisien). — La presse allemande donne des réactions très circonstanciées des cérémonies ou réceptions qui ont accompagné à Londres la ratification du traité de Locarno, mais elle les commente avec réserve.

Les journaux démocrates et socialistes ont plus de confiance dans les dispositions des chefs de gouvernement alliés et augurent bien des nouvelles concessions à attendre. Les journaux de droite se montrent divers. Tandis que les ultranationalistes et les völkisch continuent à ne voir dans le pacte qu'une réédition du traité de Versailles, le *Local Anzeiger*, le *Tag*, la *Gazette de la Croix* et la *Deutsche Tage Zeitung*, c'est-à-dire les organes principaux du parti nationaliste, ou ne commentent pas la ratification de Londres ou semblent vouloir se soumettre au fait accompli et cesser provisoirement de combattre le pacte, en attendant tout au moins les résultats des tractations ultérieures annoncées.

Les dépêches transmises ce soir de Londres remettent au point quantité d'informations erronées parues dans la presse britannique. L'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations ne pourra pas être demandée avant la réunion du conseil de la Société des Nations à Madrid, c'est-à-dire pas avant mars prochain. Pour ce qui est de la réduction des effectifs d'occupation, les Belges auraient promis une réduction des deux tiers.

Faute de temps, nombre de questions n'ont pu être abordées à Londres, mais feront l'objet de négociations soit par voie diplomatique, soit par de nouveaux entretiens.

LE CABINET LUTHER DEMISSIONNERA SAMEDI

Berlin, 2 décembre (dép. Havas). — La délégation allemande quittera Londres jeudi soir. Elle arrivera à Berlin vendredi soir. Samedi, le chancelier Luther présentera au président Hindenburg la démission totale du cabinet.

La Haye. — La reine Wilhelmine a reçu M. Marchand, qui lui a déclaré, à son regret, n'être pas en mesure d'accepter la mission de former un cabinet parlementaire. Madrid. — La reine d'Espagne est arrivée à Madrid. Belgrade. — L'ex-député communiste Katsarovich a été condamné à un mois de prison pour avoir effectué un voyage à l'étranger sans passeport.

LE GÉNÉRAL PRIMO DE RIVERA FAIT PRÉVOIR LA FIN PROCHAINE DU DIRECTOIRE ESPAGNOL

Le nouveau gouvernement, dont il serait également le chef, serait composé de personnalités civiles.

Madrid, 2 décembre (dép. Havas). — Le général Primo de Rivera a déclaré à la presse que la constitution d'un nouveau cabinet approchait ; le budget pour 1927 devant être soigneusement élaboré et présenté au mois de juillet, la date de sa constitution ne pourrait pas être actuellement énoncée.

Le général Primo de Rivera a ajouté :

« Les choses ont assez changé, et surtout, maintenant, nous avons avec nous les pays, qui demandent que nous concluons nos négociations, et si le roi aussi le veut, nous ne pouvons rien demander de mieux. »

Le général Primo de Rivera a eu, ce soir, à 5 heures, au ministère de la Guerre, une réunion à laquelle assistaient le général Martinez Anido, sous-secrétaire de l'Intérieur ; M. Calvo Sotelo, directeur de l'Administration locale ; M. Cornejo, sous-secrétaire de la Marine ; le duc de Tetouan, sous-secrétaire de la Guerre ; M. Calvo, professeur à l'Université ; M. Galopon, procureur près le Tribunal suprême ; M. Aunos, sous-secrétaire du Travail ; M. Yanguas, professeur de droit politique, et le comte Guadalquivir, ingénieur.

UN RAPPORT AU ROI

Le chef du directoire a déclaré à la presse que cette réunion avait pour but de préparer la prochaine transmission des pouvoirs.

Il a ajouté :

« J'ai remis au roi un rapport exposant ma manière de voir au sujet de la situation politique présente. Le roi m'a promis qu'il me répondrait ce soir et même avant minuit. Je vous recevrai donc à minuit, pour vous communiquer le texte de mon rapport et vous faire connaître la réponse du roi. »

Je vais maintenant présider le conseil du directoire, consacré à l'examen de la question posée à la réunion du ministère de la Guerre.

Le conseil du directoire s'est réuni à 20 heures.

LE PROBLÈME DU DÉSARMEMENT

Le comité spécial de la S. D. N. se réunit aujourd'hui à Genève.

Genève, 2 déc. (dép. Petit Parisien). — Demain matin se réunira à Genève, sous la présidence de M. Paul Boncour, le comité spécial de la S. D. N., qui est chargé de l'étude des problèmes concernant le désarmement. Son premier soin sera d'arrêter la convocation de la grande commission consultative qui doit préparer le programme de la conférence internationale pour la révision des armements, dont la convocation fut décidée en principe par l'Assemblée de septembre.

Le comité devait prendre connaissance aussi de certaines propositions françaises, dont M. Paul Boncour avait annoncé le dépôt. Il s'agissait d'un questionnaire préliminaire à adresser à tous les gouvernements et qui aurait permis de mesurer le « potentiel militaire » des différents Etats. Mais des échanges de vues se poursuivent encore à ce sujet entre Paris et Londres ; il est probable que la question sera ajournée à la prochaine session.

Le comité examinera enfin le problème du contrôle de la fabrication privée des armes.

Il y a longtemps qu'on envisageait à Genève la convocation d'une conférence internationale spéciale, mais on se trouve cette fois-ci en présence d'une proposition ferme, émanant de la conférence qui a réouvert le traité international du matériel de guerre. Il est bien entendu que les suggestions du comité seront soumises à l'approbation du conseil lui-même, dont la session plénière s'ouvrira lundi prochain.

UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE POUR L'AÉRONAUTIQUE VIENT A PARIS

Berlin, 2 décembre (dép. Havas). — La délégation allemande chargée des négociations qui commenceront le 4 décembre à Paris, sur l'aviation, sera présidée par le professeur Nord, du ministère des Affaires étrangères. Le professeur Nord est chef du service de désarmement et a pris part aux récentes négociations qui ont eu lieu à Paris sur la clôture du traité militaire en Allemagne. Plusieurs experts l'accompagnent.

M. Steeg s'embarquera samedi pour la France

Rabat, 2 déc. (dép. Petit Parisien). — M. Steeg, arrivé aujourd'hui à Casablanca, accompagné de M. Kampmann, chef de son cabinet ; de M. Dubroca et du commandant Bonnard, s'embarquera ici samedi prochain, à bord du *Maréchal-Lyautey*, à destination de Marseille. Le résident général gagnera directement Paris, où il compte séjourner jusqu'à la fin de décembre.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

SCILLIE VAINQUEUR D'ASCENCIO

Moins de monde qu'à l'ordinaire hier soir à la salle des fêtes pendant le programme promettait beaucoup. Résultats : Augouët vainqueur de Manolès, aux points, et 6 rounds ; Rousseau vainqueur de Gilès, aux points, en 6 rounds ; Leger vainqueur de Jean François par arrêt de l'arbitre à la 5^e reprise ; Franchi vainqueur de Barsali, aux points, en 8 reprises ; Gandon et Sportello, match nul en 10 reprises ; Scillie vainqueur d'Ascencio, aux points, en 10 reprises.

CADINE BAT UN RECORD

Au cours d'une soirée, au casino de Choisy-le-Roi, Cadine a battu le record du monde du soulevé de terre à deux bras avec le poids de 72 kilos, battant son record d'hier de 2 kilos.

Il était contrôlé officiellement par M. Verhaert, de l'Alliance-Club de France.

L'EXAMEN PAR LA CHAMBRE DANS UNE SÉANCE DE NUIT DES PROJETS DE M. LOUCHEUR

SUITE

La Chambre s'était ajournée à 21 heures pour l'examen des projets financiers. La commission n'ayant pas terminé à ce moment son travail, la séance a été suspendue à nouveau jusqu'à 22 heures.

Quand M. Herriot monte au fauteuil, à 22 heures précises, tribunes et galeries sont comblées. Les travées sont abondamment garnies de députés. La plupart des ministres sont assis au banc du gouvernement aux côtés de M. Briand. De nombreux sénateurs assistent à la séance dans leur tribune spéciale.

La grande rumeur des entretiens animés qui ont lieu à tous les bancs remplit la salle.

Le président indique que le rapporteur général prépare son exposé et qu'il demande un court délai à la Chambre pour lui présenter les conclusions de la commission.

La séance est à nouveau suspendue au milieu d'une vive animation.

A 22 h. 40, le président reprend place au fauteuil.

L'exposé du rapporteur

La Chambre ordonne la discussion immédiate du projet financier.

M. Lamoureux demande aussitôt la parole.

Le rapporteur général analyse le dispositif du projet. Il rappelle qu'il avait prévu, il y a huit jours, ce nouvel appel aux avances de la Banque. De vives exclamations se produisent aux bancs communistes.

L'augmentation d'un milliard et demi des avances de la Banque à l'Etat, votée au commencement de la semaine dernière, continue M. Lamoureux, a été absorbée par des remboursements de bons de la Défense nationale, correspondant aux échéances du commerce et de l'industrie au 1^{er} de mois.

Le rapporteur général expose les besoins du Trésor dont fait état le gouvernement pour réclamer la nouvelle inflation.

Il examine ensuite les mesures compensatrices prévues au budget pour résorber l'inflation.

Le rapporteur général conclut :

« La commission a adopté le projet qui assure l'ajustement au projet la cédule de bénéfices agricoles, la cédule de bénéfices non commerciaux, la cédule des traitements et salaires. Sous réserve de ces modifications, la commission demande à la Chambre de voter le projet. »

La discussion s'engage

M. Maurice Dutreuil ne veut pas combattre le projet, mais il éprouve, dit-il, le besoin d'être rassuré par des explications sur certaines dispositions prévues qui l'inquiètent. Le député de la Mayenne s'étonne que l'on fasse appel aux avances de la Banque, alors que simultanément on veut provoquer la rentrée immédiate des impôts de 1925, ce qui lui paraît, pour partie du moins, faire double emploi.

Les impôts directs demandés par le gouvernement, M. Dutreuil le prévoit, vont être répartis sur les consommateurs par les commerçants et les industriels, d'où augmentation du prix de la vie.

Debout à gauche, M. Caudeyron interrompt violemment l'orateur : « Ce n'est pas l'heure, crie-t-il, des discours, mais des actes. »

Pendant un long moment, des clameurs s'élèvent de tous les bancs. Le président rappelle l'Assemblée au calme.

M. Dutreuil continue ses explications en exprimant le regret que, pour donner une avance de trois milliards au Trésor, on risque une aussi grave conséquence que l'aggravation de la cherté de l'existence. Il pense que les impôts nouveaux proposés par le gouvernement auraient mieux trouvé leur place dans le débat sur l'assainissement.

On a déjà examiné dans tous ses détails l'hypothèse technique du problème financier ; je veux en étudier l'aspect psychologique, dit M. Castagnet, qui confie que le contribuable soit dans un état de réceptivité susceptible de lui permettre de supporter les impôts nouveaux.

Et l'orateur reproche à M. Loucheur de ne pas avoir apporté d'abord des directives précises et générales sur les finances.

M. Loucheur, dit-il, a déjà ici combattu l'inflation...

M. Loucheur. — Jamais. C'est inexact. M. Castagnet reproche à M. Briand d'avoir fait appel au concours de M. Loucheur pour les finances. A gauche on interrompt l'orateur et on proteste.

M. Ury. — C'est un moyen détourné de discuter les interpellations sur la composition du cabinet.

M. Castagnet continue en prenant à partie M. Loucheur, dont il incrimine le rôle au sujet de diverses affaires industrielles et des dommages de guerre.

M. Loucheur demande la parole.

On m'attaque, dit-il, j'ai le droit de m'expliquer.

Vous avez fait des allusions vraiment charmantes et délicieuses à ma situation. Je vais m'expliquer.

Quand, en 1920 M. Briand m'a appelé au gouvernement, j'ai renoncé à toutes mes affaires ; j'ai abandonné mes dommages de guerre ; j'ai vendu toutes les actions des affaires où j'étais engagé. Après cela, j'ai le droit, M. Castagnet, de mépriser vos insinuations. (Applaudissements à gauche.)

M. Bokanowski

« Ce quatrième appel à l'inflation dans l'année ne peut nous étonner, dit M. Bokanowski, au début de ses explications. Car, ajoute-t-il, c'est la conséquence inévitable de la hausse des prix. »

Le député de la Seine soutient que le déficit budgétaire n'est nullement la cause de l'inflation.

Par une vive interruption, M. Pressé, au milieu du bruit, conteste cette opinion.

Le calme revenu, M. Bokanowski poursuit en exprimant le regret que la Chambre ne soit pas tenue chaque mois au courant de l'état de la trésorerie.

Puis il soutient que les besoins de la trésorerie et les appels consécutifs à l'inflation suivent généralement le mouvement des prix.

M. Bokanowski compare la dette

flottante française et la dette flottante britannique.

« Celle-ci, dit-il, est énorme et jamais, cependant, elle n'a gêné l'Angleterre, parce que le Trésor britannique n'a jamais laissé les porteurs de ses titres sous la crainte qu'il ne les rembourse. (Applaudissements au centre et à droite.) »

Le député de la Seine indique le danger qui pèse sur la trésorerie française du fait de la théatralisation, conséquence de la crainte d'une consolidation des titres à court terme.

« Ce qu'il faut avant tout, dit-il, c'est rétablir la confiance dans le crédit de l'Etat. (Appl. au centre et à droite.) »

Et M. Loucheur lui a répondu qu'il appuyait la consolidation il y a plusieurs jours.

Sans confiance totale aucun projet ne peut nous tirer d'affaire car, sans elle, comment ferions-nous face aux échéances des prochaines années.

Il faut que la circulation fermée qui ramène toujours les versements de particuliers à l'Etat continue et pour quelle continue, il faut la confiance. (Applaudissements au centre et à droite.)

En même temps qu'il faut éviter la théatralisation par la confiance, il faut aussi éviter, par le même moyen, le trouble des changes qui, lui entraîne la hausse des prix.

Pour guérir le mal financier de la France, il faut que les capitaux qui ont travaillé à la richesse de la semaine puissent continuer leur rôle demain comme hier. (Applaudissements au centre et à droite, exclamations à l'extrême gauche.)

M. Bokanowski rend hommage au rôle de M. Briand et au succès de Locarno.

Mais il ne faut pas que le pavillon de Locarno abrite un projet qui ne répondra à nos besoins financiers du pays.

M. Briand. — Je vous demande d'examiner le projet que lui-même, mais, puisque vous êtes un financier éminent, je vous demande d'accompagner vos critiques de quelques propositions concrètes.

M. Bokanowski. — Puisque vous m'y invitez, je n'y manquerai pas.

Le député de la Seine se met à la résorption inscrite dans le projet.

Cette résorption, dit-il, est illusoire, puisque causée par la hausse des prix ; l'inflation la cause à son tour.

M. Bokanowski regrette de ne pas se trouver en présence d'un projet financier d'ensemble.

« Nous ne nous trouvons qu'en présence de morceaux d'impôts directs dont nous ne pouvons mesurer les conséquences. Que nous sommes loin du double décade ! (Applaudissements et rires au centre et à droite.) »

L'orateur signale les difficultés qu'il prévoit pour l'application de l'augmentation de 50 0/0 de l'impôt sur les valeurs mobilières et la taxe de transmission. Il craint qu'on aille trop hâtivement dans ce détail.

Et M. Bokanowski considère comme une source de troubles graves pour la situation économique l'appel que l'on veut faire aux contribuables en quelques mois.

Le député de la Seine poursuit en exprimant la crainte que, pour obtenir un résultat qui n'allègera en rien la trésorerie, on risque de bouleverser les données habituelles de l'économie sociale. Il estime, au surplus, que les mesures envisagées auront pour effet de décourager les moyens financiers de se développer.

M. Bokanowski a peur qu'on ne trouble l'état-major économique de la nation en ne faisant appel qu'à l'impôt direct.

« On semble dire ainsi, continue M. Bokanowski, que, désormais, les mêmes paieront toujours. (Exclamations à l'extrême gauche.) »

« Vous le pensez, les socialistes, qu'à la répartition des richesses, tandis que nous nous pensons surtout à leur production. (Applaudissements au centre et à droite.) »

L'orateur déclare qu'il ne peut voler l'inflation dans les conditions où elle est présentée.

« Mais, si le concours de nos amis peut être utile, je vais vous indiquer une solution pour nous faciliter le vote. »

Acceptez de réduire votre demande d'un milliard, dit-il, et vous serez le 10 décembre environ, si vous n'avez pas certainement d'une autre inflation. Mais, à ce moment, vous pourrez nous apporter un programme d'ensemble.

Il faut, pour l'œuvre nécessaire une loi nationale, il faut qu'il y ait certains fassent des concessions sur leurs doctrines. (Vifs applaudissements.)

Acceptez, poursuit le président du Conseil ce que je vous propose.

M. Briand pose la question de confiance

M. Briand intervient de sa place :

Il n'y a pas ici un président du Conseil, mais un plus large conseil et d'autres membres du cabinet dans une zone spéciale. Il y a un gouvernement. Croyez-vous que cela soit bon, pour donner la confiance au pays, de lui présenter un gouvernement amoindri ?

En gouvernement qui renoncerait à une partie de ses propositions se diminue lui-même. (Applaudissements sur divers bancs à gauche.)

Si j'ai fait ce que vous dites, on me dirait, parfois, retirez-vous. Je préfère qu'on me le dise cette nuit. (Applaudissements à gauche.)

LE SENAT EXAMINERA CET APRÈS-MIDI LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Après la lecture de la déclaration ministérielle par le garde des Sceaux et le dépôt de quelques projets de loi, de nouveau, M. René Lenoir monta à la tribune. Ce fut pour demander au Sénat de tenir séance le soir même, après dîner, pour que la Haute Assemblée puisse examiner et discuter le projet financier que le gouvernement avait l'intention de déposer aussitôt après le vote de la Chambre sur le bureau du Sénat.

Protestations, brouhaha, cris : « Non, non, demain. »

Mais quel est l'avis de la commission des finances ? Son président, M. Paul Doumer, vint le donner :

« Seul le gouvernement, dit-il, peut dire si sera en mesure de saisir le Sénat de ses propositions financières. La commission des finances remplira bien entendu son devoir en étudiant se-

rieusement et complètement ces propositions. »

M. René Renoult répliqua : « L'insiste pour que le Sénat siège ce soir même. »

Alors M. Milan, très justement, observa :

« S'agit-il simplement de recevoir le projet ou de le voter ce soir ? »

Nouvelle insistance du garde des Sceaux :

« Le gouvernement, dit-il, pense que le Sénat peut utilement se réunir et discuter ce soir. »

Nouvelles protestations, plus véhémentes, nouveau brouhaha, plus violent : « Non ! non ! demain ! »

Et, à main levée, on décida que le Sénat siégerait cet après-midi, à 2 heures, pour discuter le projet financier du gouvernement.

LES ROLES RENVERSÉS

Un lapin blesse un chasseur... d'un coup de fusil

Mulhouse, 2 déc. (dép. Petit Parisien). — Un rentier de Neuf-Brisach, M. Demouche, chassait le lapin au fusil, lorsque du terrier, avant lequel il se trouvait, sortit un lapin qui se fit prendre dans le lacet tendu.

M. Demouche, voulant se saisir de sa proie, posa son fusil à terre. Au même moment un autre lapin sortant du terrier, sauta sur le fusil et le hasard fit qu'il posa une patte sur la gâchette. Le coup partit, atteignant au talon le chasseur. M. Demouche réussit à se traîner jusque chez lui. Mais, sa blessure étant grave, il a dû être transporté dans une clinique de Colmar.

LE DRAME DE LAGRAULET

LES ASSASSINS DU RENTIER CASTERA AVAIENT DÉCOUPÉ LE CORPS DE LEUR VICTIME ET BRÛLÉ LES BRAS ET LES JAMBES

Condom, 2 déc. (dép. Petit Parisien). — L'enquête ouverte sur le drame de La Graulet a permis de reconnaître que peu près exactement le crime dont fut victime M. Castera.

Le rentier du hameau de Largent fut assassiné. Puis l'assassin découpa, à coups de hache, les bras et les jambes de M. Castera et recouvrit le cadavre, où on en a retrouvé les débris calcinés.

Mais cette macabre opération ne put être achevée, quand il s'agit de sectionner le tronc, ainsi qu'en témoignent les mutilations relevées sur cette partie du cadavre. C'est alors que, désespérant de parvenir à ses fins, l'assassin s'idée, pour effacer les traces de son crime, d'incendier la maison, et, avec elle, les restes du rentier.

On suppose que le mobile de l'assassinat de M. Castera est non le vol, mais l'opposition manifestée par le rentier au mariage d'une fille d'un premier lit ce sa femme, Germaine Plante, avec l'Espagnol Maurice de Bédier. La femme Castera, bien qu'étant l'amie d'Esprit, tenait en effet beaucoup à ce mariage.

LES COURSES

HIER A ENGHEN. — Les résultats. PRIX DU CALAISIS. Course de haies. — A vendre aux enchères. 5.000 francs. — 2.800 mètres.

1. Marmore (R. Petit).....G 40 50 16 50
à M. A. Harduyn.....P 25 10 8 50
2. Grass Scroper (A. Kallay).....P 13 10 8 50
3. Cocotte (H. Andrews).....P 43 10 8 50
4. Sunrise (G. Leonard).....Non placés : Muechichto (A. Hulme), Julianais (Barclay), Puppy (Gaudin), La Marée (Beaudouin), Haldran (F. Romain). — 3 long, 6 long, courte queue. — Neuf partants.

PRIX DE LA DEULE. Steeple-chase. — 12.000 fr. — 3.400 m.

1. Ecurie Hoffmann gagnante.....G 61 37 50
Amarante (Ed. Haës).....P 11 50 8 50
2. Couronne (F. Romain).....P 11 50 8 50
3. Gumpowder (F. Romain).....P 10 50 8 50
4. Perlier (L. Naudot). — Non placés : Fitz Star (H. Hulme), arrêté ; Antana (Delarue), arrêté ; Le Laiton (L. Dufour), arrêté ; Pargoulette (W. Andrews), arrêté. — Encol, 3 long, 3 long. — Huit partants.

PRIX DU NOYONNAIS. Course de haies. — Handicap. — A réclamer. 3.000 francs. — 2.800 mètres.

1. Bellegarde (R. Vayer).....G 42 50 20
à M. H. Gaudin.....P 25 10 8 50
2. Tukase (L. Naudot).....P 40 50 18 50
3. La Bricole (Gaudin).....P 32 50 20
4. Ambarès (F. Romain). — Non placés : Canon II (Ed. Haës), arrêté ; Boy (L. Jassus), arrêté ; Valparaiso (F. Durant), arrêté ; Dickson (G. Luc), arrêté ; Thaur (H. Haës), arrêté ; Le Ventien (Delarue), arrêté ; Le Laiton (L. Dufour), arrêté ; Pargoulette (W. Andrews), arrêté. — Encol, 3 long, 3 long. — Dix-huit partants.

PRIX FRAGILITE. Steeple-chase. — 20.000 fr. — 3.700 m.

1. San Blas (Delarue).....G 38 32 50
à M. Armand Blum.....P 11 50 8 50
2. Salses (F. Romain).....P 11 50 8 5

la semaine de Madame

LA FEMME, L'ENFANT, LE FOYER

« C'est l'homme qui paie... mais c'est la femme qui achète ! »

EN VOYAGE

L'envol vers les pays du soleil est plus fréquent que jamais, cet automne, à cause, sans doute, des froids rigoureux que l'on nous prédit. Charmant, l'hiver ! Charmant, le gel et le patinage ! Mais plus charmant encore le balancement des palmiers sous un ciel d'azur ! Et l'on s'en va, qui par le train, qui par la route. On, si l'on aime la neige, on va la contempler à Chamrousse !

Un manteau très chaud est indispensable en voyage. Cependant, nous conserverons le manteau de fourrure pour des heures plus élégantes, et nous nous contenterons là d'un vêtement de lainage épais, renforcé au besoin par une ouatine ou une doublure de chevrete. Les doublures de hacha sont aussi fort utiles, et la mode les adopte avec entraînement.

Le manteau de voyage est caractérisé à la fois par la fantaisie de son tissu, et par l'ampleur de sa coupe. C'est, en principe, un vêtement qui doit laisser une entière liberté à nos membres, qui doit nous permettre de nous assoir, de manger, de dormir même, sans gêne aucune. Donc, il use et abuse de l'ampleur. Il s'écoule en godets nombreux, qui tombent des épaules, à la façon raglan. Notre modèle (fig. 3) vous montre assez bien ce qu'est, cette année, le manteau de voyage type. Il est taillé dans un gros lainage moelleux de fantaisie, garni de rayures zigzagantes aux tons vifs; une large ceinture de cuir le retient à la taille.

Les lainages quadrillés sont, eux aussi, très employés, de même que les fantaisies à crans et à chevrons. C'est que le manteau de voyage, peu coquet par sa forme, ne redoute pas de se singulariser par le détail de son tissu, de ses couleurs. Avouons même qu'il nous semble quelquefois, dans les salons de la couture, un peu criard. Ne nous fions pas à cette impression désastreuse, et disons-nous que, sur le quai d'arrivée, à Nice ou à Antibes, ses jaunes, ses verts, ses corails, s'harmonisent à ravir avec la teinte des mimosa et de la mer...



LA ROBE DE LAINE

La simplicité fait son charme et lui confère une jeunesse que nous le fait préférer aux toilettes plus compliquées tenant par la coupe que par la matière. Elle est, avant tout, sportive d'allure. Et sa façon a tellement de séduction qu'elle influence même celle de nos robes de l'après-midi et du soir !

Dans les mailles qui parent pour les stations d'hiver, ce sont ces petites robes que l'on trouve le plus souvent, teintées de coloris délicieusement chantants et clairs. En voici quelques modèles, choisis parmi ce que la mode nous offre de plus nouveau : à gauche, une robe qui a tout l'air, de loin, d'un tailleur un brin fantaisiste, avec sa ligne remontant devant — ligne, soit dit en passant, fort amoureuse ; vous la taillez dans un kashakora mûre de hacha uni, le tout dans les tons froids morte.

L'après de celle-là, voici une robe très essentiellement « sport », qui fera merveille sur le terrain de golf, et même à l'heure de la promenade. Elle est en velours de laine bois de rose, et accompagnée d'un petit « taupé » de même couleur. D'un genre analogue, le dernier ensemble en fin tricot de laine beige, il est composé d'un casquin et d'une jupe boutonnée sur le côté, et ceinturée de peau. Voilà un petit costume que, si vous êtes habile, vous pourriez vous confecturer en peu de jours et à peu de frais. Les lainages nous sont offerts aujourd'hui d'un tant de moelleux et de finesse que l'on est toujours sûr de réussir l'ouvrage.

Entrepris. S'agit-il d'exécuter un vêtement de sport ? Nous avons la chose entre l'Alpinaie et la Merryland, toutes deux très chaudes, solides, celle-ci chinée, celle-là unie. Et, pour un vêtement d'intérieur, nous pouvons adopter soit la Bouclaine, qui permet des fantaisies ravissantes, soit la Gréoline aux reflets de givre, soit la Scottaine, bien amusante avec ses boutons en relief !

FRANCINE.



POUPETTE est poète

Pour Poupette aussi, la valeur n'attend pas le nombre des années... Elle ne sait pas encore lire, mais déjà elle est poète.

Il est vrai qu'elle puise l'inspiration dans sa gourmandise. C'est, paraît-il, le clou de l'ÉLÉSCA qui lui dit ses plus beaux vers : le clou, ami des petits enfants, se retrouve, avec son bon sourire, sur chaque paquet d'ÉLÉSCA, et Poupette est bien de son avis quand il déclare « zigzag », ce merveilleux chocolat au lait du matin, ami des petits enfants, lui aussi.

Le matin et à quatre heures, c'est l'ÉLÉSCA le meilleur, déclare notre poétesse.

Tout cuit, tout lacté, tout sucré, En une minute préparé, Il nous permet, sur l'oreiller, De plus longtemps... « couillier » !

C'est aux nécessités de la rime que Poupette a cédé là : car, dans l'ensemble, son poème a de la tenue. Tout lacté, tout sucré, tout cuit, tout fait, l'ÉLÉSCA est un aliment complet, dont les enfants sont gourmands. Préparé instantanément, en 1 minute, par simple addition d'eau chaude, plus nourrissant qu'un œuf, léger, digestif, l'ÉLÉSCA, même pris quotidiennement, ne constipe pas. Et, malgré la hausse du lait, son prix n'est pas augmenté !

En vente : 0 fr. 30 l'étui-tasse dans toute bonne maison.

Les bijoux se terminent assez rapidement à cause de la petite quantité de cuivre qui entre dans leur composition. Il est facile de leur rendre tout leur éclat : faire dissoudre 3 gr. de sel d'ammoniaque dans 500 gr. d'eau — faire tremper les bijoux quelques minutes, les sécher en les secouant dans la sciure de bois très fine. Essuyer ensuite à la peau.

Achetez vos LAINES à TRICOTER directement à l'usine. Vous les paierez bien moins cher. Pour tous en connaître demandez aux FILATURES REDOUTE, Service 41 à ROUBAIX (Nord).

La collection complète de leurs échantillons envoyée franco.

Un abonnement à PÉNELOPE, charmant journal de modes et de travaux de mains est actuellement offert gratuitement en prime à chaque client.

ACHETEZ vos LAINES à TRICOTER directement à l'usine. Vous les paierez bien moins cher. Pour tous en connaître demandez aux FILATURES REDOUTE, Service 41 à ROUBAIX (Nord).

La collection complète de leurs échantillons envoyée franco.

Un abonnement à PÉNELOPE, charmant journal de modes et de travaux de mains est actuellement offert gratuitement en prime à chaque client.

ACHETEZ vos LAINES à TRICOTER directement à l'usine. Vous les paierez bien moins cher. Pour tous en connaître demandez aux FILATURES REDOUTE, Service 41 à ROUBAIX (Nord).

La collection complète de leurs échantillons envoyée franco.

Un abonnement à PÉNELOPE, charmant journal de modes et de travaux de mains est actuellement offert gratuitement en prime à chaque client.

ACHETEZ vos LAINES à TRICOTER directement à l'usine. Vous les paierez bien moins cher. Pour tous en connaître demandez aux FILATURES REDOUTE, Service 41 à ROUBAIX (Nord).

La collection complète de leurs échantillons envoyée franco.

Un abonnement à PÉNELOPE, charmant journal de modes et de travaux de mains est actuellement offert gratuitement en prime à chaque client.

ACHETEZ vos LAINES à TRICOTER directement à l'usine. Vous les paierez bien moins cher. Pour tous en connaître demandez aux FILATURES REDOUTE, Service 41 à ROUBAIX (Nord).

LES CHANSONS DE MAZDA

C'est un fait aujourd'hui scientifique, établi qu'un bon éclairage augmente la facilité et la rapidité de travail dans les usines. Pourquoi chacun ne voudrait-il pas profiter des mêmes avantages dans son intérieur ? Transformez l'éclairage de votre home : mille de vos occupations domestiques s'en trouveront grandement facilitées. Un bon appareil d'éclairage, équipé d'une Mazda diminue, est l'un des cadeaux les plus utiles et les plus agréables qu'un bon mari puisse offrir à sa femme.

La lingerie de soie, tiède à porter, remplace la lingerie de fil durant l'hiver ; on emploie le drap de Chine, le pongé, le voile triple pour composer ces « parures » de trois pièces : chemise, pantalon, combinaison. Les garnitures de fils très fins, les épaulettes et les bords de tulle allent, les garnissent superbement. Le Japon et la taile en satin souple revient en faveur.

En tout il y a « la manière », aussi bien pour appliquer les principes d'hygiène que pour le confort. C'est pourquoi, si l'on veut éviter de renouveler l'air de la chambre où dort un enfant, on ne doit pas oublier que les petits se découvrent fréquemment pendant la nuit, et qu'ils peuvent, par conséquent, être atteints d'une éruption de la peau. Il faut donc, pour éviter cela, leur ouvrir la fenêtre de la pièce voisine, l'aération se fait d'une manière très suffisante et non dangereuse.

UNE EXPLICATION. — Vous me demandez ce que signifie le nom de la bonne lesive « La Saponite » ?

Supposons à pour rincer Sapo, qui signifie savon. Ceci vous indique que la Saponite est un produit savonneux qui, par conséquent, moussera abondamment dans la lessiveuse. De ce fait, il est vraiment économique à l'emploi, d'autant plus qu'il faut l'employer seul pour obtenir les meilleurs résultats.

LES VÊTEMENTS TRICOTÉS les plus déjeunés et les plus chauds sont obtenus sans peine et à bon compte avec les soies GINETTE de la Société FILFLEX, 13, rue des Trois-Mages, Marseille. Échantillons gratuits.

ALBA. — Merci de votre lettre ; j'ai suivi très exactement vos conseils et je me suis procurée chez mon épicer habituel de la Lessive Floréal. En suis enchantée : j'obtiens enfin un linge d'une blancheur idéale ; je constate avec plaisir que, malgré plusieurs lavages, il s'use peu. Je recommande vivement la Lessive Floréal.

POSTICHE D'ART. — Mesdames, pour être bien coiffées, adressez-vous à E. Molard, fabricant, 18, rue Croixol, Paris (11^e). Article réclame : raie chair, frisure naturelle, 95 francs. Catalogue franco.

Je grossis, je vieillis, je suis désespérée. Mlle Judenne, 57, rue de Dunkerque, Paris, vous indique, gratuitement, le régime qui fait maigrir. Écrivez-lui en toute confiance.

La meilleure Crème à employer pour rendre la peau du visage blanche, douce, lisse et parfumée, c'est la Floréine Girard, qui se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies et Grands Magasins. Cette Crème de Beauté tient admirablement la poudre.

Toute bonne ménagère doit avoir de la Rubigine Trel, seul produit enlevant les taches de rouille sans brûler le linge. Vente : épiceries, drogueries, bazars. Boîtes : 0,75, 1,25 et 2,50. Dépôt : 27, rue Raffet, Paris.

Un imperceptible haussément d'épaules, des vieilles épaules, si minces sous la robe ridicule, lui répondit : — Si la fuite avait été possible, croyez-vous qu'elle ne l'eût point tentée ?... On ne se résigne pas à l'enfer si l'on n'a pas un moyen d'en sortir. Il ne s'est tout d'abord agi ni de serrures, ni de verrous, Fontmaur ne l'enfermait

sent-ils modifié la physiologie du drame ? Peu important que ce fussent des parents qui eussent brisé, en faveur de Fontmaur, la résistance de leur fille.

On peu important encore que c'était été la faiblesse d'une mère, elle-même liée au monstre par un joug légal. Des suppositions sur l'horreur de son crime secret et sur les circonstances qui avaient conduit à ce drame, il était aisé d'en faire.

Et toutes, déjà obsédées, se présentaient ensemble à l'imagination du jeune peintre.

Émissant, il les repoussa. Ces paroles désespérantes que venait de prononcer la dame aux lunettes : — On l'a soumise...

— On peut se soustraire à l'amour... Mais saurait-on échapper à la jalouse ? C'est une maladie, à lui : elle est incurable. Atme-t-il ? On croirait qu'il haït. Jaloux... et d'autant plus violemment qu'il se savait repoussant, il jura que, hors lui, nul ne parlerait d'amour à celle qu'il convoitait et qui se refusait à lui. Il a tenu parole.

En l'amenant lui ? En la séquestrant ? questionna Clavinières, haletant. Pourquoi l'a-t-elle suivi ? Ne pouvait-elle tenter de s'échapper ?

Un imperceptible haussément d'épaules, des vieilles épaules, si minces sous la robe ridicule, lui répondit : — Si la fuite avait été possible, croyez-vous qu'elle ne l'eût point tentée ?... On ne se résigne pas à l'enfer si l'on n'a pas un moyen d'en sortir. Il ne s'est tout d'abord agi ni de serrures, ni de verrous, Fontmaur ne l'enfermait

sent-ils modifié la physiologie du drame ? Peu important que ce fussent des parents qui eussent brisé, en faveur de Fontmaur, la résistance de leur fille.

BABETTE ET LES SOLDES

— Ouf ! Je suis morte et je suis ruinée ! Babette, fraîche comme une rose, se laisse tomber sur une bergère, dans sa chambre, tandis que mille petits paquets s'éparpillent autour d'elle.

— Morte, j'en doute, déclare le mari de Babette en la contemplant, car tu as toutes les couleurs de la santé ! Quant à la ruine, s'il y a à quelqu'un de ruiné, c'est moi ! D'où viens-tu, épouse extravagante ?

— De la première maîtresse de soldes des « Trois Galeries », confesse Babette. Jean, ne me gronde pas, j'ai acheté des castors, des bords, des draps, des chaussettes, des bas, un sous-main, du ruban, des perles, un abat-jour, des appliques, un candélabre, des tabliers, un miroir et un tapis.

— Allons donc ! — Tu ne me croies pas ? — Mais, ma pauvre chérie, tu essaies de me faire peur bien inutilement. Regarde-toi dans la glace. As-tu la mine d'une femme qui a passé sa matinée dans la bousculade, la chaleur, les piétinements et la poussière ?

— Oui, depuis que je me sers de la merveilleuse poudre de riz de Bourjois, je défie tout ce qui menace le teint des autres femmes. Prépare ton carnet de chèques, infortunée ! Et remercie le ciel d'avoir une épouse à la fois coquette et prévoyante.

— Voir, soupirs le pauvre Jean.

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

LA TOILE QUI DURE

Les femmes réellement économes ont, depuis longtemps, constaté que la belle qualité est la plus avantageuse. C'est vrai tout particulièrement pour le linge : seules, les toiles de premier choix résistent presque indéfiniment à l'usage et aux lavages. La Maison RUAULT, célèbre depuis plus de cent ans, vend de la toile qui dure : toile à mètre, draps, linge de table, de maison et d'office, toute fabrication de Vimoutiers, a été vendue à la Maison RUAULT, 10, rue du Quatre-Septembre, Paris, une intéressante notice et ses échantillons.

— Ouf ! Je suis morte et je suis ruinée ! Babette, fraîche comme une rose, se laisse tomber sur une bergère, dans sa chambre, tandis que mille petits paquets s'éparpillent autour d'elle.

— Morte, j'en doute, déclare le mari de Babette en la contemplant, car tu as toutes les couleurs de la santé ! Quant à la ruine, s'il y a à quelqu'un de ruiné, c'est moi ! D'où viens-tu, épouse extravagante ?

— De la première maîtresse de soldes des « Trois Galeries », confesse Babette. Jean, ne me gronde pas, j'ai acheté des castors, des bords, des draps, des chaussettes, des bas, un sous-main, du ruban, des perles, un abat-jour, des appliques, un candélabre, des tabliers, un miroir et un tapis.

— Allons donc ! — Tu ne me croies pas ? — Mais, ma pauvre chérie, tu essaies de me faire peur bien inutilement. Regarde-toi dans la glace. As-tu la mine d'une femme qui a passé sa matinée dans la bousculade, la chaleur, les piétinements et la poussière ?

— Oui, depuis que je me sers de la merveilleuse poudre de riz de Bourjois, je défie tout ce qui menace le teint des autres femmes. Prépare ton carnet de chèques, infortunée ! Et remercie le ciel d'avoir une épouse à la fois coquette et prévoyante.

— Voir, soupirs le pauvre Jean.

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

On retrouve la jeunesse et la fraîcheur de son décolleté en employant le véritable Lait de Nîon, qui existe en quatre teintes : blanc, naturel, rosé et rachel, à la Parfumerie Nîon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Toutes les femmes élégantes adoptent l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella, qui empêche la chute des cheveux et les fait repousser. (E. Senet, 26, rue du quatre-Septembre.)

LE MARCHÉ IMMOBILIER

Officiers Ministériels

Aven. VILLIERS Maisons, 55, r. Cardinet de 13 m. Rev. 26.000 fr. M. p. 295.000. Adj. ch. not. 15 décemb. M. SAUVIER, notaire, 164, fg St-Honoré.

Maison R



LE THERMOGÈNE

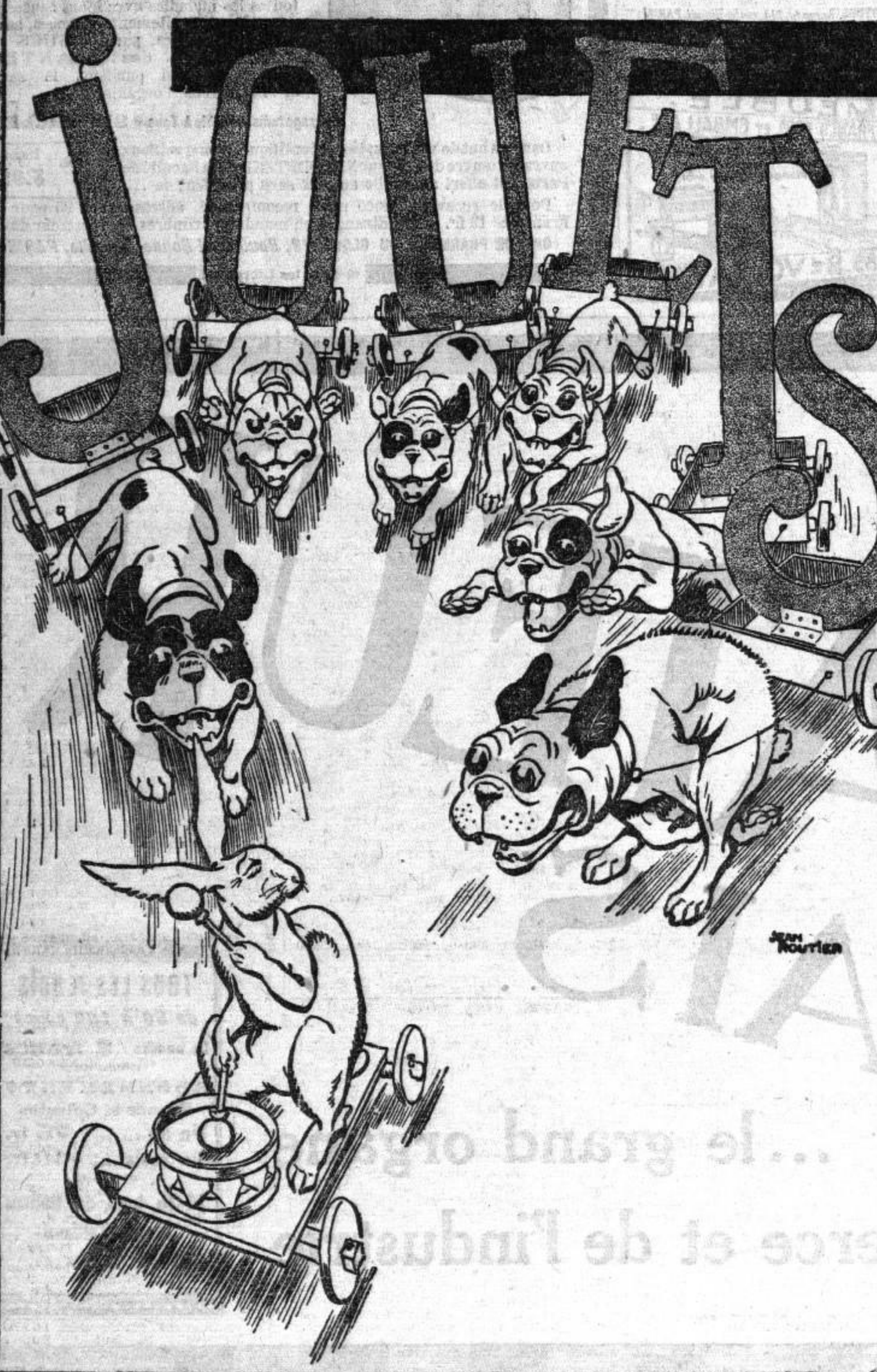
combat merveilleusement
TOUX, RHUMATISMES, GRIPPES,
POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS, etc.
Dans toutes les pharmacies : La boîte 2 fr. 75
L'image du "PIERROT CRACHANT LE FEU"
doit se trouver au dos de chaque boîte.

le nouveau MIRUS
est muni
d'un pare-feu
en fonte
exigez-le
de votre fournisseur
en vente partout

MONTRES-RECLAME AVEC CHAÎNE CADEAU
Fabrication soignée - Garantie 10 ans - Marchant 36 heures
17. Four Hommes... 15 » Braclet dame... 34 » (Toute montre
les 3 montres... 42 » — qualité sup. 38 » avec cadran
Qualité supérieure. 18 » Braclet homme... 22 » lumineux
les 3 montres... 51 » — qualité sup. 32 » dit en plus
Envoi contre remboursement - Ouvert le Dimanche
Horlogerie KAPÉLUSZ, 28, Rue de Rivoli, 28 - PARIS

NOUVELLES GALERIES

20, Boul. Bonne-Nouvelle
PARIS



JOUETS

20 à 40% d'Economie
en profitant des
OCCASIONS
de chez **PÉROLAT** 44, r. de Douai
PARIS Métro : Blanche
Très grandes facilités de paiement

SALLE à MANGER moderne 63 pièces très belle fabrication. Comprend buffet, panier table, 6 chaises, 3 allonges. Magnifique Service de table moderne 74 pièces. PHOTOS SUR DEMANDE **4.200**

BELLE CHAMBRE Moderne. Bronzes, ronce et ambol. Armoire 3 portes. glace ovale. Bierre complète neuve. PHOTOS SUR DEMANDE **3.200**

CABINET de TRAVAIL 1750'
SALLE à MANGER 2900'
SALONS AUBUSSON 3500 à 50000'
CHAMBRE AUBUSSON 5800'

Dans l'
ALMANACH DU MIROIR DES SPORTS 1926
qui paraîtra Vendredi 4 Décembre
Nos Champions intimes
Géo André
André Boillot
P. Chayrigues
Chiquito
Robert Grassin
Fernand Lasne
Suz. Lenglen
P. Lewden
H. Padou
H. Pellissier
Yves du Manoir
Ch. Rigoulet
A. Soucard
Vinez
208 PAGES TRÈS ILLUSTRÉES
Prix : 3 Francs

Contre la faiblesse et l'inappétence des fillettes débilitées
employez le
PROTON

La composition scientifique de ce remède, sans danger pour l'organisme, a pour effet de réveiller réellement l'appétit et de relever les forces affaiblies des fillettes en pleine croissance.

Sa réelle efficacité est démontrée entre autres choses par les attestations fréquemment publiées dans ce journal et par le succès du "Proton" dans tous les pays du monde.

Le "Proton" est un liquide agréable au goût. Il est en vente dans toutes les Pharmacies. A défaut, le commander à la Pharmacie Le prestre, 18 rue Favart, Paris (2e), Dépositaire général, qui l'envoie contre mandat de 9 fr. 90.

Asthmatiques Bronchiteux :
Voici la cure qui vous soulagera

Seuls, les Asthmatiques, les Catarrheux peuvent se rendre compte des souffrances qu'ils endurent. C'est un brusque réveil au milieu de la nuit, la respiration haletante, la poitrine comme dans un étouffement; le malade ne peut rester couché, il se lève et essaye de toutes les positions pour mieux respirer. L'oppression est accompagnée de quintes de toux et de nombreux crachats qui lui arrachent la poitrine.

Il faut pourtant que les Asthmatiques, les Bronchiteux, sachent bien qu'il n'existe qu'une seule remède capable de les soulager une fois pour toutes : c'est le

Sirop des Vosges CAZÉ

Entre tant d'autres, il nous est parvenu la lettre suivante :
Je suis un vieil asthmatique et j'ai eu dernièrement des crises d'étouffement qui me durèrent assez longtemps et des quintes de toux que tous les remèdes que j'ai employés ne pouvaient calmer. Grâce à votre Sirop des Vosges Cazé, je suis bien soulagé et je peux dormir maintenant, ce que je ne pouvais faire auparavant. Je tiens donc à vous remercier de votre Sirop si merveilleux que je conseille aux malheureux asthmatiques.

Abbé NOLLET, Curé d'Issy-les-Moulineaux (Seine-et-Oise).

Voilà quel est le caractère du Sirop des Vosges Cazé : revivifier les poumons fatigués, les tonifier, les sortir de leur torpeur, les ramener à leur état normal.

Nous ne saurions donc trop recommander aux Bronchiteux, aux Catarrheux, aux Asthmatiques de faire une cure avec le Sirop des Vosges Cazé.

Très rapidement la respiration reprendra son cours normal, les crachats diminueront, la toux cessera. Ils sentiront comme une vie nouvelle passer en eux, et par un traitement régulier et continu, ils pourront braver les rigueurs de l'hiver, les brouillards et traverser sans accroc cette terrible saison.

Qu'ils demandent à tous ceux qui ont employé le Sirop des Vosges Cazé, tous sont unanimes à proclamer son efficacité; avec lui, l'asthmatique respire à pleins poumons comme à vingt ans et le bronchiteux ne toussera plus.

Sirop des Vosges CAZÉ
Toutes Pharmacies. Le gr. flacon : 7 fr. 60; les deux : 15 fr. 30 1/2 par cont. mandat. En cas de difficulté, écr. Laborat. CAZÉ, 88 bis, Avenue de Châtillon, Paris. Broch. gratis.

LA CAPITALISATION
Société anonyme (38^e année) - Entreprise privée, soumise au contrôle de l'Etat
3, Rue Louis-le-Grand, PARIS
BONS D'ÉPARGNE LES PLUS AVANTAGEUX LES MIEUX GARANTIS

TIRAGE MENSUEL DU 1^{er} DÉCEMBRE 1925

100000	50000	25000	10000	5000	2500	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
1.004.005	50.000	25.000	10.000	5.000	2.500	1.000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
78.850	81.738	84.617	87.496	90.375	93.254	96.133	99.012	101.891	104.770	107.649	110.528	113.407	116.286	119.165	122.044
124.923	127.802	130.681	133.560	136.439	139.318	142.197	145.076	147.955	150.834	153.713	156.592	159.471	162.350	165.229	168.108
170.987	173.866	176.745	179.624	182.503	185.382	188.261	191.140	194.019	196.898	199.777	202.656	205.535	208.414	211.293	214.172
217.051	220.930	224.809	228.688	232.567	236.446	240.325	244.204	248.083	251.962	255.841	259.720	263.599	267.478	271.357	275.236
279.115	282.994	286.873	290.752	294.631	298.510	302.389	306.268	310.147	314.026	317.905	321.784	325.663	329.542	333.421	337.300
341.179	345.058	348.937	352.816	356.695	360.574	364.453	368.332	372.211	376.090	379.969	383.848	387.727	391.606	395.485	399.364
403.243	407.122	410.999	414.878	418.757	422.636	426.515	430.394	434.273	438.152	442.031	445.910	449.789	453.668	457.547	461.426
465.305	469.184	473.063	476.942	480.821	484.700	488.579	492.458	496.337	500.216	504.095	507.974	511.853	515.732	519.611	523.490
527.369	531.248	535.127	539.006	542.885	546.764	550.643	554.522	558.401	562.280	566.159	570.038	573.917	577.796	581.675	585.554
589.433	593.312	597.191	601.070	604.949	608.828	612.707	616.586	620.465	624.344	628.223	632.102	635.981	639.860	643.739	647.618
651.497	655.376	659.255	663.134	667.013	670.892	674.771	678.650	682.529	686.408	690.287	694.166	698.045	701.924	705.803	709.682
713.561	717.440	721.319	725.198	729.077	732.956	736.835	740.714	744.593	748.472	752.351	756.230	760.109	763.988	767.867	771.746
775.625	779.504	783.383	787.262	791.141	795.020	798.899	802.778	806.657	810.536	814.415	818.294	822.173	826.052	829.931	833.810
837.689	841.568	845.447	849.326	853.205	857.084	860.963	864.842	868.721	872.600	876.479	880.358	884.237	888.116	891.995	895.874
899.753	903.632	907.511	911.390	915.269	919.148	923.027	926.906	930.785	934.664	938.543	942.422	946.301	950.180	954.059	957.938
961.817	965.696	969.575	973.454	977.333	981.212	985.091	988.970	992.849	996.728	1000.607	1004.486	1008.365	1012.244	1016.123	1020.002
1023.881	1027.760	1031.639	1035.518	1039.397	1043.276	1047.155	1051.034	1054.913	1058.792	1062.671	1066.550	1070.429	1074.308	1078.187	1082.066
1085.945	1089.824	1093.703	1097.582	1101.461	1105.340	1109.219	1113.098	1116.977	1120.856	1124.735	1128.614	1132.493	1136.372	1140.251	1144.130
1148.009	1151.888	1155.767	1159.646	1163.525	1167.404	1171.283	1175.162	1179.041	1182.920	1186.799	1190.678	1194.557	1198.436	1202.315	1206.194
1210.073	1213.952	1217.831	1221.710	1225.589	1229.468	1233.347	1237.226	1241.105	1244.984	1248.863	1252.742	1256.621	1260.500	1264.379	1268.258
1272.137	1276.016	1279.895	1283.774	1287.653	1291.532	1295.411	1299.290	1303.169	1307.048	1310.927	1314.806	1318.685	1322.564	1326.443	1330.322
1334.201	1338.080	1341.959	1345.838	1349.717	1353.596	1357.475	1361.354	1365.233	1369.112	1372.991	1376.870	1380.749	1384.628	1388.507	1392.386
1396.265	1400.144	1404.023	1407.902	1411.781	1415.660	1419.539	1423.418	1427.297	1431.176	1435.055	1438.934	1442.813	1446.692	1450.571	1454.450
1458.329	1462.208	1466.087	1469.966	1473.845	1477.724	1481.603	1485.482	1489.361	1493.240	1497.119	1500.998	1504.877	1508.756	1512.635	1516.514
1520.393	1524.272	1528.151	1532.030	1535.909	1539.788	1543.667	1547.546	1551.425	1555.304	1559.183	1563.062	1566.941	1570.820	1574.699	1578.578
1582.457	1586.336	1590.215	1594.094	1597.973	1601.852	1605.731	1609.610	1613.489	1617.368	1621.247	1625.126	1629.005	1632.884	1636.763	1640.642
1644.521	1648.400	1652.279	1656.158	1660.037	1663.916	1667.795	1671.674	1675.553	1679.432	1683.311	1687.190	1691.069	1694.948	1698.827	1702.706
1706.585	1710.464	1714.343	1718.222	1722.101	1725.980	1729.859	1733.738	1737.617	1741.496	1745.375	1749.254	1753.133	1757.012	1760.891	1764.770
1768.649	1772.528	1776.407	1780.286	1784.165	1788.044	1791.923	1795.802	1799.681	1803.560	1807.439	1811.318	1815.197	1819.076	1822.955	1826.834
1830.713	1834.592	1838.471	1842.350	1846.229	1850.108	1853.987	1857.866	1861.745	1865.624	1869.503	1873.382	1877.261	1881.140	1885.019	1888.898
1892.777	1896.656	1900.535	1904.414	1908.293	1912.172	1916.051	1919.930	1923.809	1927.688	1931.567	1935.446	1939.325	1943.204	1947.083	1950.962
1954.841	1958.720	1962.599	1966.478	1970.357	1974.236	1978.115	1981.994	1985.873	1989.752	1993.631	1997.510	2001.389	2005.268	2009.147	2013.026
2016.905	2020.784	2024.663	2028.542	2032.421	2036.300	2040.179	2044.058	2047.937	2051.816	2055.695	2059.574	2063.453	2067.332	2071.211	2075.090
2078.969	2082.848	2086.727	2090.606	2094.485	2098.364	2102.243	2106.122	2109.999	2113.878	2117.757	2121.636	2125.515	2129.394	2133.273	2137.152
2141.031	2144.910	2148.789	2152.668	2156.547	2160.426	2164.305	2168.184	2172.063	2175.942	2179.821	2183.699	2187.578	2191.457	2195.336	2199.215
2203.094	2206.973	2210.852	2214.731	2218.610	2222.489	2226.368	2230.247	2234.126	2237.999	2241.878	2245.757	2249.636	2253.515	2257.394	2261.273
2265.152	2269.031	2272.910	2276.789	2280.668	2284.547	2288.426	2292.305	2296.184	2300.063	2303.942	2307.821	2311.699	2315.578	2319.457	2323.336
2327.215	2331.094	2334.973	2338.852	2342.731	2346.610	2350.489	2354.368	2358.247	2362.126	2365.999	2369.878	2373.757	2377.636	2381.515	2385.394
2389.273	2393.152	2397.031	2400.910	2404.789	2408.668	2412.547	2416.426	2420.305	2424.184	2428.063	2431.942	2435.821	2439.699	2443.578	2447.457
2451.336	2455.215	2459.094	2462.973	2466.852	2470.731	2474.610	2478.489	2482.368	2486.247	2490.126	2493.999	2497.878	2501.757	2505.636	2509.515
2513.394	2517.273	2521.152	2525.031	2528.910	2532.789	2536.668	2540.547	2544.426	2548.305	2552.184	2556.063	2559.942	2563.821	2567.699	2571.578
2575.457	2579.336	2583.215	2587.094	2590.973	2594.852	2598.731	2602.610	2606.489	2610.368	2614.247	2618.126	2621.999	2625.878	2629.757	2633.636
2637.515	2641.394	2645.273	2649.152	2653.031	2656.910	2660.789	2664.668	2668.547	2672.426	2676.305	2680.184	2684.063	2687.942	2691.821	2695.699

